Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 7 (1959)
Heft: 3-4

Artikel: L'œuvre cartographique d'Henry Mallet
Autor: Borgeaud, Marc-Auguste
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728013

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ŒUVRE CARTOGRAPHIQUE D'HENRY MALLET

par Marc-Auguste BORGEAUD

L'ANCIENNE cartographie genevoise [1], illustrée par les recherches de Micheli du Crest et Fatio de Duillier, compte un réalisateur de talent, Henry Mallet-Prevost qui nous a laissé les premières cartes valables du pays romand [2].

On sait peu de choses de sa vie [3]. Fils de Jean-Gabriel Mallet qui fut ingénieur de la Chambre des fortifications et que ses goûts attiraient vers la cartographie, puisqu'il est l'auteur, avec Jean-Michel Billon, du grand plan de Genève de 1735, Henry Mallet entra dans les affaires et participa à diverses sociétés, probablement d'orfèvrerie et d'horlogerie [4]. Ces affaires ne furent pas prospères, car en 1766, il était chargé de la liquidation de sa dernière association avec Pierre Peschier et quelques années plus tard son fils, avant d'être élu au Conseil des CC, s'acquittait, comme le voulait la loi, de sa part des dettes paternelles.

Les circonstances politiques furent sans doute cause de ces échecs, et Albert Gallatin, dans une déclaration officielle, le qualifie de « merchant, manufacturer and

[1] Les ouvrages suivants sont cités en note par le seul nom de leur auteur:
Rudolf WOLF, *Geschichte der Vermessungen in der Schweiz...* Zürich, 1879.
(K. C. AMREIN), *Die Kartographie der Schweiz in ihrer historischen Entwicklung dargestellt.* Schweiz. Landesausstellung, Spezial Katalog der Gruppe 36, Zürich, 1883.
J. H. GRAF, *Bibliographie der schweiz. Landeskunde. II : Literatur der Landesvermessung, Kataloge der Kartensammlungen, Karten* [etc.], Bern, 1896.
Richard GROB, *Geschichte der schweizerischen Kartographie.* Bern, 1941.
Walter BLUMER, *Bibliographie der Gesamtkarten der Schweiz von Anfang bis 1802...* Bern, 1957. (Bibliographia Helvetica, 2.)

[2] Le second nom que sa descendance a conservé est celui de sa femme, Jeanne-Gabrielle Prevost, 1734-1811.

[3] Les papiers qu'il avait laissés ont passé en Amérique où sa descendance a fait souche. Cf. *Historical notes and biographical sketches regarding the American branch of the Mallet family, 1794-1930,* compiled by Severo MALLET-PREVOST. New York, 1930, p. 33. C'est Albert Gallatin, le ministre, qui vint les prendre à Genève lors d'un de ses derniers voyages: « When I left France on my return to the United States in 1823, I brought from her [Lydie de Gallatin, née Mallet, 1759-1824] a package containing manuscript papers left by her father Henry Mallet and directed to his son Paul-Henry Mallet-Prevost, or to one of his grandsons. » Les archives de son frère, le professeur Paul-Henri Mallet ont disparu également de Genève. Cf. *Paul-Henri Mallet* par H. STADLER, Lausanne, 1924, p. 169.

[4] Cf. *Notice généalogique et historique sur la famille Mallet...* par Albert CHOISY. Genève, 1930, p. 125, s.

highly respected citizen of Geneva » [5]. Ce n'est donc que dans la quarantaine achevée que Mallet se tourne vers les sciences pour lesquelles d'ailleurs il avait manifesté des dispositions dès son enfance. Mais là encore, dans cette nouvelle carrière où il va s'illustrer, les renseignements sont rares. Non que sa réputation n'ait pas dépassé les frontières de la République, mais les grands dictionnaires biographiques du XIXe siècle ne font que se copier les uns les autres [6]. L'article le plus personnel a paru dans la *Biographie universelle* sous la plume du pasteur Jean Monod (1765-1836), le futur président du Consistoire de l'Eglise réformée de France. Mallet lui-même, dans sa *Description de Genève ancienne et moderne*, au chapitre intitulé: *Notice des auteurs genevois vivans et leurs ouvrages*, ne signale modestement que ses principales cartes et son *Manuel*, sans aucune mention biographique. Nous savons d'autre part qu'il occupa certaines charges officielles en qualité de Commis à l'Arsenal (1781), de Quartier-maître de la Garnison (1783) et de Secrétaire de la Chambre des fortifications et de l'artillerie (1792).

En 1793, il avait été injustement accusé de mauvaise gestion comme quartier-maître, mais les « deux Comités », le Gouvernement populaire d'alors, après avoir entendu les parties, s'empressèrent de « reconnaître que par son intégrité, par ses lumières, par son zèle, par une exactitude qui ne s'est jamais démentie, il n'a cessé de mériter toute la confiance et qu'ils souhaitent que la République puisse longtems le posséder dans un office où il serait difficilement remplacé » [7]. Néanmoins, à la Révolution de 1794, Mallet, retenu quelque temps comme otage, allait être destitué et obligé de se réfugier à Sandrain, près de Berne. C'est de là, le 13 octobre 1795, qu'il écrivait au Conseil administratif, qui avait fini par lui donner décharge de son office, une lettre de remerciements pour « un témoignage de satisfaction de mes services, bien précieux pour un homme qui n'a jamais cessé de faire du bien de sa Patrie l'objet de ses plus ardens désirs, mais qui n'a pu le voir dans les événemens qui l'en ont repoussé et qui l'en tiennent éloigné » [8].

Exilé comme son frère et son fils, il était encore à Berne en 1796, deux ans plus tard à Morges. Il ne rentra dans sa ville natale que sous l'occupation française dont il semble s'être accommodé, puisqu'il résumait ainsi les malheurs de sa patrie: « Cette ville qui s'était soutenue en république indépendante jusqu'en 1798, que les

[5] Cf. Severo Mallet-Prevost, *op. cit.*, p. 31. C'est du moins le souvenir qu'il a laissé au jeune homme de 19 ans qui, en 1780, quitta sa patrie pour l'Amérique.

Paul-Henri Mallet au Comte de Bernstorff (15.VIII.1766): « J'ai eu la douleur d'apprendre le renversement de la fortune d'un frère chéri avec lequel je vivais et à qui il ne reste plus dans son malheur que la consolation d'une conduite sans reproche. » (Cité par H. Stadler, *op. cit.*, p. 139.)

[6] *Biographie universelle* (Michaud), XXVII, p. 266; *La France littéraire* (Quérard), V, p. 474; *La France protestante* (Haag), VII, p. 193; *Nouvelle biographie universelle*, XXX, p. 74; *Biographie univ. et portative des contemporains*, III, p. 426; Poggendorff, *Biogr.-lit. Handwörterbuch*, II, col. 26; Senebier, *Hist. litt. de Genève*, III, p. 221.

[7] Arch. d'Etat de Genève, RC, 12 août 1793.

[8] *Ibid.*, RC, 9 octobre 1795, et RR fonction. V, quartier-maître.

circonstances critiques où elle se trouva lui firent prendre le parti d'offrir sa réunion à la France, qui se fit par un accord convenu la même année. »[9] Il est vrai qu'il écrivait sous le régime de la censure napoléonienne.

Il est en tout cas à Genève en 1802 (son frère le professeur Paul-Henri Mallet est revenu en 1801), puisqu'il y publie, à l'âge de 75 ans, son premier ouvrage: *Manuel métrologique, ou Répertoire général des mesures, poids et monnaies des différens peuples modernes et de quelques anciens...*[10], fruit de longues recherches qui dénotent une des préoccupations essentielles de Mallet[11]. « C'est encore aujourd'hui, écrit Monod[12], l'un des meilleurs manuels que nous ayons en ce genre. » Sa *Description de Genève ancienne et moderne*[13] à laquelle il ajoute une « Relation de l'ascension de Mr. de Saussure sur la cîme du Mont-Blanc » paraît lorsqu'il fête ses 80 ans. « On y trouve le même esprit d'ordre et d'exactitude que l'auteur portait partout », remarque Monod. Enfin son *Itinéraire général de la Suisse*[14] sort de presse quelques mois avant sa mort qui l'atteint dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 16 février 1811. La vivacité intellectuelle qu'il garda si longtemps avait frappé ses contemporains, et Monod, qui semble l'avoir connu, la rappelle ainsi: « L'amour des sciences et l'habitude du travail se soutinrent chez lui jusqu'à la fin de sa vie; et dans sa 80e année, il s'occupait encore assidûment de recherches géographiques et mathématiques, sans que ses travaux sérieux lui fissent rien perdre de l'agrément de son esprit et de la douceur de son caractère. »[15] Il ne fut d'ailleurs pas oublié par ceux qui l'avaient apprécié de son vivant: vingt ans après son décès, son petit-fils André Mallet-Prevost, qui était revenu à Genève quelques semaines en 1831 pour revoir les lieux de son enfance, notait dans son journal: « I have found that the extent of knowledge he possessed, as well as his excellent character, are still held in great veneration, not only by everybody who knew him, but by all classes of people. »[16]

* * *

[9] *Itinéraire général de la Suisse*, p. 22.

[10] Genève, G. J. Manget et se trouve chez l'auteur, rue du Cloître 104, 1802. Mallet avait fait son premier travail « avant la connaissance du nouveau système métrique de la République » (1795) et dut le reprendre.

[11] Un billet à H.-B. de Saussure est caractéristique de ses travaux: « Le pied de Berne est à celui de Paris comme 934 à 1024, c'est-à-dire un peu plus de 10 pouces 10 lignes de France; je crois l'avoir déterminé sur des mesures prises à Berne à 10 pouces 11 lignes et je l'ai noté. Je retrouverais ces notes s'il est besoin d'une grande précision. Il y a de petites différences dans diverses villes du Païs quoiqu'elles prétendent suivre le pied de Berne. Je souhaite que cette explication puisse satisfaire Mons. le Professeur... » (Bibl. publ. et univ. de Genève. Arch. de Saussure, E 18.)

[12] *Loc. cit.*

[13] Genève, Manget et Cherbuliez, 1807.

[14] Genève, Luc Sestié (Fr. Monti), 1810. Réimprimé pour les mêmes éditeurs en 1822.

[15] *Loc. cit.*

[16] Severo Mallet-Prevost, *op. cit.*, p. 11.

L'œuvre cartographique de Mallet est assez considérable, si l'on se rappelle que c'est à l'approche de la cinquantaine qu'il a publié sa première carte. On peut diviser ses travaux en trois parties dont les caractères sont assez différents et qui se suivent chronologiquement. La première comprend des cartes « levées géométriquement », ainsi qu'il le mentionne lui-même. Basées sur des observations personnelles, elles ont non seulement été pendant longtemps les plus valables pour les régions qu'elles représentent, mais elles ont apporté un progrès sensible à la technique d'alors et prennent rang parmi les meilleures productions de l'ancienne cartographie suisse [17]. Ce sont elles qui ont fait la réputation de leur auteur. La seconde période de l'activité de Mallet est consacrée à l'étude de plus vastes territoires, à une plus grande échelle. Ces cartes n'ont plus la valeur originale des premières, car il s'agit plutôt de compilations d'anciennes cartes régionales que l'ingénieur-géographe s'efforce de choisir parmi les plus fidèles en les soumettant à quelques contrôles. Elles offrent néanmoins les qualités de présentation des premiers ouvrages, quoique l'auteur n'ait plus eu à disposition des graveurs de même talent. Enfin, dans les dernières années de sa vie, Mallet s'est attaché à produire des cartes destinées à accompagner les livres publiés par lui-même ou par son frère. Son but est ainsi différent et il s'agit plutôt d'apporter un complément d'information au lecteur, une illustration géographique du texte.

Derrière le cartographe se cache toujours l'homme d'affaires qu'il a été dans sa jeunesse. Ne jouissant pas d'une large aisance qui lui aurait procuré une liberté d'esprit totale, Mallet a dû constamment se préoccuper des possibilités de vente de sa production qu'il a d'abord organisée lui-même, puis qu'il a confiée à des marchands de cartes et d'estampes, en particulier à François Monty, qui tenait boutique dans la cour de l'Hôtel de ville à Genève [18]. Ceux-ci, qu'il s'agisse de Monty, de Manéga à Genève (à la place de Bel-Air), de Spengler à Lausanne, ont multiplié les tirages et ont continué à offrir au public les cartes de Mallet « retouchées » ou réduites pendant une trentaine d'années après sa mort. Ces retouches, exception faite de la réduction de Spengler, ne sont souvent que des coloris différents représentant les nouvelles frontières, mais reproduisant sans les corriger les erreurs des cartes précédentes et Mallet ne peut en porter la responsabilité.

Wolf cite un curieux document — le seul, dit-il, qu'il ait pu trouver — qui est une lettre de Samuel-Rodolphe Jeanneret de Grandson au mathématicien Christophe Jentzler, de Schaffhouse, où l'on peut relever une allusion aux premiers travaux de Mallet [19]. « ...Vous savez, écrit-il en 1779, que Mr Mallet est muni de très bons

[17] Amrein, pp. 9 et 35.

[18] Né à Chiasso en 1746, il arrive à Genève en 1792 et s'intitule au Recensement de 1828: opticien (Arch. d'Etat, Etrangers, B. 9). — Il vendait en effet aussi des « lunettes et instruments de physique et mathématiques » (Mallet, *Itinéraire*, p. 113).

[19] Wolf, p. 84.

instrumens anglais dont il sait bien se servir, car comme bon mathématicien il a toute la théorie nécessaire à cela avec l'habitude de faire des observations et de pratiquer sur le terrain, car il y a longtemps qu'il s'exerce avec deux de ses amis autour de Genève, en sorte qu'ils ne font pas ici [à Yverdon] un apprentissage... » On sait que son cousin, Jacques-André Mallet, le fondateur de l'Observatoire de Genève, travaillait à cette époque avec Marc-Auguste Pictet à une carte du lac qui ne fut pas publiée [20]. Ils avaient déjà entrepris leurs relevés en 1773, mais ceux-ci n'étaient pas encore terminés en 1779 et ne le furent probablement jamais. Saussure s'intéressait également à leurs recherches et il est fort probable qu'ils échangèrent avec leur aîné, Henry Mallet, les résultats obtenus.

C'est dans ce milieu qu'est née la *Carte des environs de Genève* de 1776 [21]. La méridienne passant « par la tour de Saint-Pierre de Genève » qui en donne les coordonnées, a certainement été contrôlée, si ce n'est établie, par l'astronome Jacques-André Mallet. Cette carte a d'emblée retenu l'attention des contemporains. « Sie ist die umständlichste, schönste und richtigste Karte dieser Gegenden », écrit Haller en 1785 [22]. Elle sera la carte de visite qui décidera Leurs Excellences de Berne à confier à son auteur le soin de lever celle du Pays de Vaud. Et Wolf, qui opéra des contrôles, ne lui ménage pas son admiration. « Diese Karte... gehört sowohl nach der Genauigkeit ihrer Anlage, welche unbedingt auf Anwendung guter geometrischer Grundlagen schliessen lässt, — als nach der auf den Detail und die Terrainzeichnung verwendeten Sorgfalt, entschieden zu den besten Leistungen früherer Zeit auf diesem Gebiete, und es ist ganz begreiflich, dass durch sie Mallet sofort unter den Topographen zünftig wurde. » [23] Il est vrai qu'un demi-siècle plus tard, en 1835, Dufour l'exécutait d'une phrase en la déclarant « trop ancienne et d'un style suranné », mais c'était pour démontrer au Conseil d'Etat la nécessité de disposer d'une nouvelle carte du Canton à laquelle allait s'attaquer deux ans après le maître de la cartographie suisse [24].

La Carte des environs de Genève était cependant tout ce dont pouvait disposer Pictet de Rochemont aux Congrès de Paris, de Vienne et de Turin, lorsqu'il s'efforçait de faire comprendre aux diplomates de l'Europe la situation particulière de Genève. Il en avait avec lui un lot et s'en servait comme aide-mémoire qu'il laissait après l'audience [25]. On en a conservé un exemplaire annoté de sa main, qui a été reproduit en phototypie [26].

[20] Wolf, p. 102.
[21] Cf. *infra*, p. 410, ss
[22] *Bibliothek der Schweizer-Geschichte*, I, 592.
[23] Wolf, p. 83.
[24] M.-A. Borgeaud, *Cartographie genevoise du XVIe au XIXe siècle*, dans: *Arch. int. d'hist. des sciences*, 1949, p. 370.
[25] *Correspondance diplomatique de Pictet de Rochemont et de François d'Ivernois*, publ. par Lucien Cramer, Genève, 1914, I, p. 220.
[26] Cf. *infra*, p. 412.

Il est certain que la notoriété du graveur auquel s'adressa Mallet contribua à établir sa réputation. En effet, Guillaume Delahaye (1725-1802) est un des premiers graveurs parisiens de l'époque et on le considère comme le créateur de la gravure topographique. Elève de Delisle et lui-même chef d'école, on lui doit plus de 1200 cartes (dont une grande partie de celles de Robert de Vaugondy), en particulier celles des forêts de Fontainebleau et de Saint-Hubert, et surtout ce chef-d'œuvre, la carte des chasses du Roi dont il a commencé la série que l'on peut admirer encore dans les cabinets de Versailles.

Il semble étonnant que le « graveur du Roi » se soit intéressé au travail d'un débutant dans l'art de la topographie. Mais Mallet, cousin du résident de France Hennin-Mallet, devait disposer de relations assez étendues à Paris, grâce aussi à son beau-frère, le banquier François-Louis Bontems [27] qui prendra ses fils comme associés dans sa maison parisienne Bontems, Mallet Frères & Cie. D'ailleurs l'aîné, Paul-Henri, était lié d'amitié avec le baron de Castelnau, successeur de Hennin, et se trouvait en relation avec certains cercles de Versailles. C'est en effet lui qui reçut la Duchesse de Bourbon, lorsqu'elle vint à Genève en 1779 [28]. Ainsi c'est au public français de la capitale que s'adressait également le cartographe genevois qui, modestement, à la manière de Jacques Goulart, signait son œuvre H.M.C.D.G. [Henry Mallet citoyen de Genève]. On trouve en effet dans *L'Esprit des journaux* (mars 1778, p. 410) la mention de sa carte, en vente *A Paris, chez Vignon, marchand de cartes de géographie, vis-à-vis celle d'Anjou. Prix 2 liv. en papier*. Le résultat de cette opération dut être encourageant, puisqu'une année plus tard Mallet lançait la souscription de sa future *Carte du Pays de Vaud* [29].

En 1767 déjà, le Général de Lentulus demandait au Conseil de guerre bernois l'établissement d'une carte des terres de Leurs Excellences où figurerait, à côté des routes, chemins, défilés et des cours d'eau, la nature du terrain [30]. Le Conseil chargea le Capitaine Alexandre de Watteville d'entreprendre ce travail. Il ne semble cependant pas que son exécution put s'effectuer sans difficulté. L'activité du topographe rencontra une certaine méfiance de la population qui déplaçait ou volait ses jalons et sa santé ne lui permit pas de mener à bien ses relevés. En 1772, il n'avait terminé qu'une esquisse et le Conseil décidait prudemment de surseoir à toute décision avant que la carte ne fût terminée [31].

Mais, quelques années plus tard, la question revint devant le Grand Conseil cette fois. Mallet, au courant certainement des préoccupations bernoises, avait offert ses services pour dresser une carte du Pays de Vaud. Aussi le 24 mai 1779, le

[27] Le père du colonel Auguste Bontems, auteur de la carte du Canton de Genève de 1815.
[28] Severo MALLET-PREVOST, *op. cit.*, p. 12.
[29] *Nouveau Journal helvétique*, sept. 1779, p. 63, s. Cf. *infra*, p. 413, ss
[30] WOLF, p. 70; GROB, p. 83.
[31] Arch. d'Etat de Berne, *Responsa Prudentum*, XV, pp. 969, 977.

Grand Conseil constate la nécessité d'avoir une description topographique exacte du Canton et émet le vœu que Mallet exécute non seulement une carte vaudoise, mais qu'il s'occupe ensuite du reste du pays [32]. Quatre jours après, le Conseil adopte à l'unanimité la proposition de faire exécuter une carte topographique par Mallet, et décide de l'entendre. Enfin, il lui accorde 1000 francs pour chacune des quatre planches.

Il devait livrer le résultat de son travail dans le délai de quatre ans, puis, s'il plaisait à Leurs Excellences, il établirait la carte du reste du Canton, à la même échelle. Il s'engageait à faire graver ses minutes sans regarder à la dépense, afin que tous les détails figurent correctement (et chacun d'eux est énuméré), « und zwar alles nach dem wahren Verhalt des Raumes, so jeder Theil würklich einnehmen thut, und nicht nur nach denen desshalb gemeinsam angenommenen Zeichen ». Il devait remettre 80 des plus beaux tirages destinés aux Autorités, Bibliothèques, Tribunaux et Châteaux et ne recevrait le solde de la subvention qu'après examen des planches reconnues conformes [33].

Le Gouvernement avait d'ailleurs pris les devants et, pour éviter le renouvellement des déboires de Watteville, il avait enjoint, dès le 24 avril, à ses baillis du Pays romand d'accorder leur protection au Sieur Mallet. Il leur confirme le 21 juin que le Grand Conseil a daigné accorder un subside et désire que la carte soit parfaite [34]. Il va plus loin encore en écrivant des lettres à Fribourg, à Neuchâtel et à l'ambassadeur de France pour demander le libre passage du cartographe et de ses instruments (la carte dépassant les frontières vaudoises), en rappelant à ces Gouvernements le succès de la Carte des environs de Genève [35]. Et les trois Etats s'empressent d'envoyer à leurs baillis (en France aux gouverneurs, lieutenants-généraux et commandants de ville, sous la signature de Louis XVI) l'ordre d'apporter toute l'assistance possible au Sieur Mallet [36]. En un mois, tout est réglé et Mallet peut se mettre à l'ouvrage.

Il commence par la partie septentrionale qui doit être livrée en un an. « Les deux dernières le seront dans trois ans, et l'on fera le possible pour accélérer ces livraisons sans rien prendre sur l'exactitude et les soins avec lesquels cet ouvrage déjà commencé doit être traité et suivi sans interruption. » C'est en septembre que Mallet s'engage ainsi dans le prospectus de souscription qu'il va lancer [37]. Bien qu'il soit agréé par Leurs Excellences, l'affaire n'en reste pas moins privée. La carte coûtera aux souscripteurs huit livres de Suisse, soit douze de France. Et lorsque le

[32] Arch. d'Etat de Berne, *Raths Manual* 348, pp. 23, 67, 261, 305, 401, 429.
[33] Arch. cant. vaudoises, Ba 33/16: *Welsch Spruch-Buch*, p. 440, ss.
[34] Arch. d'Etat de Berne, *Mandaten Buch*, 27, pp. 162, 181.
[35] *Ibid.*, *Teutsche Missiven-Buch*, 21 juin 1779.
[36] Arch. cant. vaudoises, Bb 18 [1], ff. 717, 720, 723-725.
[37] *Nouveau Journal helvétique*, sept. 1779, p. 63, s.

Gouvernement bernois aura besoin d'un surplus, il le commandera à Mallet [38].

C'est Guillaume Delahaye qui est de nouveau chargé de graver la carte, dont il recevra les feuilles au fur et à mesure. Au printemps de 1780, Mallet a terminé la première ainsi qu'il l'écrit d'Yverdon le 16 mai [39]. Sa lettre vaut d'être citée, car elle nous montre son auteur en pleine action sur le terrain: « Depuis mon retour à Genève où j'ai fait peu de séjour, je me suis rendu dans ces quartiers pour y prendre quelques mesures nécessaires au perfectionnement de l'angle *Sud-est* de la feuille que je vous ai laissée et que je crois pouvoir vous remettre sans délai comme je vous le dis en prenant congé de vous. Mais me voici constamment prisonnier par un mauvais tems qui rend impraticable toute observation en campagne; j'en suis désolé quoique je m'occupe à dresser la seconde feuille dont j'ai presque toutes les mesures. Il m'importe si fort de satisfaire l'impatience du public de ce Païs et de ne pas consumer inutilement un tems précieux que je soupire après un moment de beau, plus que vous ne sauriez croire. Une seule journée me suffira, mais comme le tems ne s'y dispose point, j'ai cru devoir vous écrire un mot pour prévenir l'inquiétude et l'incertitude où mon silence pourrait vous laisser... » En post-scriptum encore: « Je vous prie de tenir note des ports de lettres que je vous occasionnerai et de me les passer en compte. J'espère fort de pouvoir me réduire à la largeur de 18 à 18½ pouces, ainsi que nous en avons parlé, mais je ne peux encore vous le dire avec certitude. »

L'influence de la topographie française est ici prépondérante. La grande carte de France de Cassini, qui apportait alors à la cartographie un immense progrès, est le modèle de Mallet; il en adopte l'échelle et la technique [40]. Il va même plus loin dans la description des localités, remplaçant les sigles par la figuration des agglomérations, comme il l'avait déjà fait en 1776. Certes la hâte qu'il avait de terminer et l'éloignement de son graveur se font sentir parfois, mais les contemporains admirèrent son travail et les historiens lui rendent hommage. « Eine vortreffliche Karte, déclare Haller [41], welche alle anderen weit hinter sich zurück lässt... » Et Wolf écrit: « ... in Anbetracht der geringen Hülfsmittel und Unterstützungen, über welche Mallet für seine Arbeit verfügte, sind ihm solche einzelne Fehler nicht hoch anzurechnen, und es ist unbedingt seine Arbeit nach Genauigkeit und Ausführung als eine für seine Zeit ganz vortreffliche Leistung zu taxieren. » [42] Enfin, Leo Weisz l'appelait naguère « ... die vorzüglichste Waadt Karte der vorrevolutionären Zeit » [43].

[38] Arch. d'Etat de Berne, *Militär Commission Manual*, 138 (15 déc. 1785).

[39] C'est la seule lettre connue de leur correspondance. Bibl. publ. et univ. de Genève, Mss. suppl. 140.

[40] Le Grand Conseil de Berne avait d'ailleurs lui-même décidé qu'on devait se conformer exactement « aux nouvelles cartes françaises et des Pays-Bas ». Arch. cant. vaudoises, *Welsch Spruch-Buch*, Ba 33/16, p. 440, s.

[41] *Op. cit.*, I, 400.

[42] *Op. cit.*, p. 85.

[43] *Die Schweiz auf alten Karten*, Zürich, 1945, p. 195.

Pendant plus d'un demi-siècle, l'œuvre de Mallet restera le modèle des cartographes qui présenteront cette région. La *Carte générale de la Suisse* de Chrétien de Mechel (1799) la copie pour la partie romande [44]. A Weimar, en 1793, Güssefeld s'en était déjà inspiré dans sa *Carte de la Suisse* [45]. Et lorsque paraît l'*Atlas suisse* de Meyer (1802), Franz v. Zach ne le ménage pas: « Für das ganze Waadtland bleibt also immer noch Mallet's bekannte Karte mit allen ihren Unvollkommenheiten weit besser, als die gegenwärtige... » [46]. En 1828, Henri Sterchi publia d'après les dessins de Vaucher, chez Spengler à Lausanne, une réduction en lithographie qui eut encore deux éditions en 1839 et 1847 [47].

Si la Révolution de 1794 obligea Mallet à quitter Genève, elle ne mit nullement fin à son activité cartographique [48]. Au contraire, il semble qu'il ait essayé, par des travaux exécutés plus rapidement, d'augmenter ses ressources financières qui devaient alors être fort minces. Il étend le champ de ses prospections à la Suisse entière. Il n'est ainsi plus question de lever lui-même sur le terain des cartes originales, le temps et les moyens lui faisant défaut. Mais il a acquis suffisamment d'habileté pour procéder à des compilations de cartes plus anciennes qu'il corrige par des contrôles et présente à sa manière. Il établit ainsi des cartes qui apportent un net progrès sur les documents antérieurs.

[44] Blumer, 330.

[45] Blumer, 308.

[46] *Monatl. Correspondenz zur Beförderung der Erd- und Himmels-Kunde*, VIII (1803), p. 227.

[47] Wolf, p. 85. Vaucher y est identifié (note 14) avec Pierre-Paul (1785-1834), de Genève, qui fut maître de dessin à Lausanne. On pourrait se demander s'il ne s'agirait pas plutôt de l'archiviste d'Etat de Genève, Jean-Jacques Vaucher (1766-1827) qui quitta ses fonctions en 1820 pour se consacrer à dresser des cartes de démarcation de frontières à Bâle. Il avait commencé sa carrière comme peintre sur émail. « Il ne cachait pas qu'il espérait obtenir des autres cantons suisses limitrophes de la France d'être chargé du travail de leurs cartes. » (Louis Dufour-Vernes: *Les Archives d'Etat de Genève, 1814-1896*, dans le *Bull. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genéve*, II, p. 20, s.) A la fin de mars 1821, il déclarait qu'il ne pouvait absolument pas fixer l'époque à laquelle il aurait terminé ses travaux de topographie.

[48] Il est probable qu'avant la Révolution, il ait encore établi la « Carte générale de la Suisse dressée en 1787 d'après les observations les plus récentes et les plus exactes pour servir à la Nouvelle Edition très augmentée du dictionnaire de la Suisse, faite à Genève chez B[arde] M[anget et] Cie» (Blumer, 298). Cette 3e édition du *Dictionnaire historique, politique et géographique de la Suisse*, de Tscharner et Haller, est l'œuvre de son frère Paul-Henri Mallet (cf. *Biographie universelle*, XXVI, p. 260, notice de Charles Weiss; *France protestante*, VII, p. 194), qui écrit dans l'*Avis des éditeurs:* « Enfin, on n'a rien négligé pour perfectionner la carte générale de la Suisse dont nous avons enrichi notre édition, et la personne qui s'est chargée de ce travail, connue par des ouvrages estimés dans le même genre, y a fait diverses corrections essentielles qui rendent cette carte la plus correcte qu'on ait jusqu'ici. » La perspective cavalière de la carte n'est pas dans la manière de Mallet et s'inspire peut-être de celle de Clermont (Blumer, 288), quoiqu'elle ne soit pas semblable. Il s'agit là d'une rapide compilation où figurent les routes principales « que suivent le plus communément les voyageurs... » et où « se trouvent les meilleurs gîtes », dit un N. B. tout à fait dans le style de Mallet. On y trouve aussi la mention des principaux champs de bataille qui seront reproduits également sur la Carte de la République helvétique.

La Bibliothèque de l'Université de Bâle conserve une des rares lettres de Mallet qui nous donne certains détails sur sa méthode de travail. Elle est datée du 13 janvier 1796, de Berne, et est adressée au pasteur Hieronymus Falkeisen, à Bâle, qui avait formé une importante collection d'estampes et de cartes [49]:

« Dans un voyage que fit l'été dernier en votre ville Mr de Gallatin, mon gendre, et qui lui procura l'honneur de vous voir, vous voulûtes bien accueillir favorablement les informations que je l'avais prié de prendre auprès de vous sur les ouvrages particuliers que, comme amateur de la géographie de la Suisse, vous pouviez posséder et dont vous ne me refuseriez pas la communication pour m'aider dans le travail dont je m'occupe sur cette partie ainsi que vous avez déjà eu la bonté de le faire pour la partie de l'Evêché de Bâle [50]. Votre complaisance, Monsieur, vous attire une nouvelle importunité de votre [sic] part. Vous permittes à Mr de Gallatin de prendre note d'une quinzaine d'ouvrages que vous possédiez; j'en possède moi-même cinq ou six — mais entre les autres, j'en remarque un ou deux dont la communication serait bien intéressante pour moi dans ce moment et sur lesquels je prends la liberté de vous addresser les observations suivantes:

» *Nouvelle carte des Grisons, &c. par J^n von Lugtenbourg 1711* [51]. J'ai cette carte, mais j'en vois une autre désignée pour être la même, mais *corrigée en 1724 par J^b Keyser*. Si vous estimiez cette dern[iè]re vraiment et sensiblement corrigée, elle me serait bien précieuse. Celle de Lugtenbourg n'est autre chose que l'ancienne de Cluvier [Clüver] mieux gravée, mais ni l'une ni l'autre ne s'accordent avec les dernières mesures astronomiques qui ont été publiées dans des ouvrages plus récens.

» *Le Païs de Toggenbourg par Scheuchzer:* MM. de la Société de phisique de Zurich m'en ont communiqué une manuscrite que j'ai suivie en l'assujettissant à deux observations géométriques qui placent un peu différemment des montagnes connues. Si cette *carte de Scheuchzer* est semblable en cette partie à sa grande carte de Suisse, je pense qu'il est mieux de m'en tenir à mon manuscrit.

» *Le Landgraviat de Thurgovie &c. par Herliberg* [52]. Je serois bien content, je l'avoue, de connaître cette carte qui peut-être résoudroit quelques difficultés que je trouve à concilier des différences importantes entre trois pièces que j'ai sur ce païs là. (Je ne parle pas des cartes de l'Atlas de Homann qui ne sont bonnes qu'à égarer absolument celui qui s'y fierait [53].)

[49] Wolf, p. 98. Alfred R. Weber-Oeri, *Antistes Hieronymus Falkeisen (1758-1838) und die Falkeisen-Sammlung*, dans: *Basler Ztschr. f. Geschichte u. Altertumskunde*, 56, p. 119, ss.

[50] Il doit s'agir de la carte manuscrite de Bajol de 1781 que Wolf a vue dans sa collection. Cf. Wolf, p. 96. — Blumer, p. 168.

[51] Carte de Christophe Schmid von Grüneck qui est elle-même une reprise de celle de Philipp Clüver. Cf. Wolf, p. 25.

[52] Carte de David Herrliberger: *Die Land-Grafschafft Thurgau*. Cf. Wolf, p. 95.

[53] Ce sont les cartes de Gabriel Walzer publiées à Nuremberg chez Homann en 1769 sous le titre: *Atlas novus Reipublicae Helveticae*. Cf. Wolf, p. 90.

» *Delineatio Alpium Glaronensium, &c.* in itinere alpino à Tchudi [54]. *Eigentlicher Abriss des Glarner Lands,* Trumpi 1774 [55]. L'un ou l'autre de ces deux ouvrages sur le C^t de Glaris (si ce dernier est accompagné de cartes) me seroient également utile [s] pour des détails intérieurs. J'ai déterminé l'enceinte de ce canton et de ses voisins par les points des plus hautes montagnes.

» J'ai cru, Monsieur, me procurer ici ou même à Zurich, où j'ai été deux fois l'année dernière [56], les ouvrages qui font l'objet de ma recherche. Mais bien inutilement, il n'y a rien chez les libraires; je ne sais si les vôtres sont mieux pourvus et les ont — en ce cas, oserois-je vous prier tout simplement de m'en faire l'emplette qui ne peut être confiée qu'à un connaisseur. Mon ami Merian, qui voudroit bien se charger de m'en faire l'envoy, vous en rembourseroit le montant. — Que s'il n'y a rien de ce que je souhaite chez vos libraires, seroit-ce trop abuser de vos bontés de vous demander la communication, surtout de la *Thurgovie d'Herliberg?* Vous ne doutez pas de ma part du plus grand soin qui sera dû aux pièces que vous voudriez bien me confier et de mon extrême reconnoissance.

» Dans une autre saison, j'aurois peut-être entrepris ad hoc une course jusqu'à Bâle [57] où j'aurois été bien flaté d'avoir l'honneur de vous faire ma révérence, mais diverses raisons y mettent obstacle à présent, quelque impatience que j'aye d'arriver à la fin de mon entreprise... »

Toute la manière dont se documentait Mallet est ici exposée par l'auteur lui-même. Il est très averti des publications antérieures et sait les juger, les comparer, les vérifier par d'autres sources. Mais on est loin de la méthode des premières cartes, où Mallet lui-même pouvait avertir le lecteur du « degré d'exactitude qu'il a mise à la description dudit païs... pour laquelle il n'a épargné ni soins ni travaux » [58].

Mallet a-t-il jamais terminé l'entreprise dont il parle, du moins dans la forme qu'il s'était primitivement fixée? On peut se le demander. La première carte qu'il fait graver après la Révolution porte un titre modeste: *Partie occidentale et méridionale de la Suisse et Païs de Vallais dressée en 1795* [59]. Au premier coup d'œil, on se demande la raison des limites de cette carte (au N. le lac des Quatre-Cantons de Stans, les villes de Berne et Neuchâtel); pourquoi le titre, au lieu de figurer dans un cartouche comme sur toutes les autres cartes de l'auteur, s'allonge sur tout le haut du cadre comme s'il avait été rajouté; pourquoi les noms des grands territoires qui

[54] Il s'agit d'une carte de Scheuchzer publiée dans ses *Itinera alpina* sous le nom de Tschudi. Cf. Wolf, p. 62, note 10.

[55] Carte de Joh. Heinrich Tschudi publ. par Christoph Trümpi dans sa *Neuere Glarner-Chronik*. Cf. Wolf, p. 62.

[56] Wolf (p. 85, note 17) a retrouvé également ce passage de Mallet à Zurich en 1795, à deux reprises, dans les procès-verbaux de la « Math. milit. Gesellschaft » pour consulter ses collections.

[57] Mallet est un septuagénaire à cette époque.

[58] « Avertissement » de la Carte du Pays de Vaud.

[59] Cf. *infra*, p. 417, ss

ne sont que partiellement représentés ne figurent pas en toutes lettres (ainsi CAN pour Canton de Berne, la fin du mot paraissant réservée à la partie N., l'Argovie, ou FRAN pour France dans la partie de la France-Comté du S.-W.); pourquoi l'Echelle graphique est dessinée sur des éléments topographiques; pourquoi les marges sont plus larges à gauche et en bas. On constate enfin que cette « Partie de la Suisse » correspond environ à un quart d'une carte de la Suisse entière et ses parties limitrophes.

On trouve dans la *Correspondance du Général Brune, Commandant en chef l'armée de Suisse*, publiée par M. de Stürler en 1858 [60], une lettre du général qui vient de prendre le commandement des troupes françaises envahissant la Suisse au président du Comité révolutionnaire de Morges. C'est un véritable ordre de réquisition, daté de Lausanne le 22 février 1798, qui ne souffre aucun retard: « Le citoyen Mallet, géographe, qui a fait la Carte du pays de Vaud, a fait aussi celle d'une grande partie de la Suisse que l'on m'assure exacte et très détaillée. Comme il vient de la retirer des mains du graveur Vexelberg [61] avec une épreuve non entièrement terminée que l'on a imprimée ici, et qu'il habite maintenant à Morges, je vous invite, Citoyen, à employer vos bons offices près le citoyen Mallet pour obtenir et me faire passer de suite, ou la carte qu'il a faite, ou l'épreuve qu'il a retirée de Lauzanne. Elle m'est absolument nécessaire; il doit être convaincu que, pénétré des égards que l'on doit à ses talens, on n'abusera pas de sa confiance. »

Il est certain qu'on dut faire toute diligence à Morges, car le Comité méritait les éloges de l'occupant: « On ne peut rien ajouter à l'activité et à la surveillance que vous avez exercée pour le Bien de la patrie; je pense que vous pouvez sans inconvénient relâcher en donnant caution ceux des détenus qui n'ont pas chez eux ou dans leur conduite, des complicités avec l'ennemi... » [62].

Il est assez piquant de voir le Général Brune entreprendre sa marche sur Berne, qui va décider du sort de l'ancienne Confédération, avec une carte due aux travaux de l'ingénieur-géographe de Leurs Excellences ! Mais on peut se demander quelle carte il emportait ainsi dans sa sabretache. Mallet a publié, sous le millésime de 1798, une carte en deux feuilles: *Carte de Suisse suivant sa nouvelle division en XVIII Cantons formant la République Helvétique* [63]. Sur le deuxième tirage, l'auteur précise: « Cette carte a été gravée sous les yeux de l'auteur à Morges » [64], et à droite

[60] *Archiv. f. Schweiz. Geschichte*, XII, p. 289, s.

[61] F. G. Wexelberg, né à Salzbourg en 1745, fixé en Suisse dès 1775, et en particulier à Lausanne. A gravé la carte de Charles Exchaquet, publ. dans l'*Itinéraire de la vallée de Chamonix...* [par J. P. van Berchem], Lausanne, 1790.

[62] *Loc. cit.*, 23 févr. 1798.

[63] Cf. *infra*, p. 419, ss

[64] Cette mention doit faire allusion aux difficultés que Mallet avait eues avec son graveur parisien qui avait commis de nombreuses erreurs de transcription, et répondre ainsi aux critiques que Haller lui adressait déjà.

en bas figure le nom du graveur: « Emery sc. » [65]. Il est donc exclu que Brune ait pu, en février, mettre la main sur une carte de la République Helvétique dont la constitution en 18 cantons n'est intervenue qu'au milieu de 1798, ce qui reporte à la fin de l'année au plus tôt, la parution de l'œuvre de Mallet [66].

Cette carte « d'une grande partie de la Suisse » dont Wexelberg vient de tirer « une épreuve non entièrement terminée » est probablement la *Partie occidentale et méridionale de la Suisse* qui ne porte pas de nom de graveur. Elle peut correspondre d'autre part à l'expression de Brune, « très détaillée », par sa nomenclature particulièrement abondante. Ainsi une réponse peut être donnée aux questions que soulevait un premier examen. On a vu Mallet, deux ans auparavant, en janvier 1796, travailler à Berne à une carte de la Suisse et se documenter auprès de Falkeisen à Bâle, en parlant de la fin de son entreprise. Or sa *Partie occidentale* a été *dressée en 1795*, mais son second tirage ajoute: *et terminé en 1802*. Il est ainsi fort probable que Mallet ait eu l'intention de publier une grande carte de la Suisse en quatre feuilles dont le tirage de la *Partie occidentale* représentait la première, celle que Mallet avait pu le plus facilement établir, puisqu'il disposait de ses propres travaux antérieurs pour cette région. Il en commençait le tirage à Lausanne, lorsque l'invasion mit fin à son activité. Les événements politiques ne lui permirent pas de la terminer sous cette forme et c'est à une réduction en deux feuilles qu'il dut se résoudre pour adapter rapidement son œuvre à la nouvelle situation. Peu après, paraissait sa *Carte de Suisse suivant sa nouvelle division*. Mais plus tard, en 1802, il a dû reprendre la première feuille de son grand travail inachevé et l'a publiée séparément en faisant graver là où il le pouvait, un titre de circonstance: *Partie occidentale et méridionale...* étalé sur le bord supérieur de l'ouvrage, et le nom de Monty à Genève, en bas à droite.

Il est même probable que c'est sa première publication cartographique après le retour dans sa patrie au début du siècle. Pendant la dizaine d'années qu'il lui reste à vivre, son activité de géographe va aller de pair avec celle d'écrivain [67]. La rapidité de ses réalisations est étonnante. En 1802, il procède à une réduction en une feuille de sa carte de 1798 sous le titre: *La République Helvétique où sont distingués les Cantons qui la composent suivant les derniers décrets* [68]. Elle est très finement gravée par Louis Emery et est publiée dans l'*Histoire des Suisses* de son frère Paul-Henri Mallet, qui sort de presse en 1803. C'est la dernière des grandes cartes. Les autres ne seront dressées que pour illustrer les ouvrages dans lesquels elles paraîtront.

C'est ainsi qu'en 1806 il dessine une *Carte du Département du Léman* [69] qui

[65] Louis Emery était également géomètre. Cf. Blumer, 322.

[66] La carte présente de nombreux sigles de localités sans leur nom correspondant. Il semble donc qu'elle soit la réduction d'un document plus détaillé et que le graveur n'ait pas eu la place d'indiquer la nomenclature complète.

[67] Cf. *supra*, p. 397.

[68] Cf. *infra*, p. 422, ss

[69] Cf. *infra*, p. 424, s

n'est qu'une esquisse sur laquelle le relief est à peine figuré, mais qui donne les limites des trois arrondissements communaux, ainsi que les 23 cantons de justice de paix. Elle est destinée à accompagner la *Description de Genève ancienne et moderne* que Mallet publiera en 1807. Et c'est à un graveur installé à Genève que Mallet s'adresse pour la première fois. Geissler, qui est l'auteur de nombreuses vues de Genève et de ses environs, n'avait pas grande expérience de la gravure topographique, car son travail ne met pas en valeur celui du cartographe et lui fait même du tort.

Enfin, dans son dernier livre, l'*Itinéraire général de la Suisse... accompagné d'une carte du pays, par H. M. Ingénieur-géographe*, on est étonné de retrouver une *Carte des principales routes de la Suisse* de 1795 [70] qui a paru pour la première fois à Berne, en 1796, chez Heinzmann [71]. Elle est en français, mais le titre était primitivement en deux langues. L'allemand a disparu du tirage de 1810, mais par contre le relief du sol figuré par des hachures, les noms et les frontières des cantons et des départements, certaines corrections de distances, ainsi que la topographie d'une partie de la Franche-Comté et de la Savoie ont été ajoutés [72]. L'impression générale est tout à fait différente et quel que soit l'auteur de la carte de 1795, celle de 1810 est bien la dernière œuvre de Mallet. Son honnêteté l'aurait empêché de le laisser croire d'après la rédaction du titre de son ouvrage, si elle eût été le travail d'un autre. D'ailleurs le relief est plus travaillé dans la partie W. comme l'a toujours fait Mallet, en particulier dans ce N. du Chablais cher à son éditeur Monty qui a repris la carte, comme le livre, à son compte. Et on peut lui donner le millésime de 1810, puisqu'elle est publiée dans un ouvrage de cette année-là et que le nom du Département du Simplon, créé en 1810, y figure en surcharge de celui du Valais.

Le libraire Heinzmann a joint sa carte routière aux éditions allemande et française de son *Avis aux voyageurs en Suisse (Nachrichten für Reisende in der Schweiz)* paru en 1796. Il mentionne dans le titre français qu'elle a été gravée par M. Eichler à Berne et qu'on la vend chez lui. « Celle que j'offre au voyageur est destinée pour connaître les grandes routes...; pour ma part, j'ai au mieux indiqué tout ce que j'ai pu savoir par mes propres voyages ou dont mes amis ont pu m'instruire. » [73] La caractéristique de cet ouvrage, véritable carte Michelin du temps, est de marquer « les distances d'un endroit à l'autre ». Mallet travaillait déjà à cette époque, on l'a vu, à son *Manuel métrologique* [74] et dans sa note à Saussure, il rappelle qu'il a pris des mesures à Berne. Or il séjournait précisément dans cette ville au début de 1796 et avait cherché à acquérir des cartes auprès des libraires de la place [75]. Il est donc

[70] Cf. *infra*, p. 426, s.
[71] Blumer, 312.
[72] Il faut noter cependant qu'une série de localités décrites dans l'*Itinéraire* ne figurent pas sur la carte. Ainsi: Alveneu, Andermatt, Châtel-Saint-Denis, Cressier, Giornico, etc.
[73] *Avis...*, p. 22.
[74] Cf. *supra*, p. 397.
[75] Cf. *supra*, p. 405.

plus que probable qu'il prit contact avec Heinzmann, spécialisé lui-même dans l'édition de guides touristiques. Et comment n'aurait-il pas été intéressé par l'élaboration d'une carte qui établissait précisément des distances qu'il contrôlait lui-même? Heinzmann le connaissait d'ailleurs, mais ne devait pas l'aimer beaucoup, lui qui écrivait: « Mallets ungeheure Karte vom Pays-de-Vaud (man sehe nur wie gross die Seen gezeichnet sind, wie enorm der Raum hinaus reicht!) chokirt schon durch das grosse 4 Blätter-Format, — und sie sey so gut als sie wolle — sie taugt für den Reisenden nicht. Gut zum Aufhängen in Gallerien; oder in einem Portefeuille zu verwahren » [76]. Il est curieux néanmoins, de constater que cette allusion plutôt désobligeante a disparu de l'édition française, où, par contre, la *Carte des environs de Genève* est annoncée comme étant « bonne »; on peut remarquer aussi que les chiffres de la population de Genève « avant la dernière Révolution », et « aujourd'hui » y figurent pour la première fois et que plusieurs autres détails concernant le pays romand sont modifiés. Heinzmann, originaire d'Ulm, a dû recourir aux services d'un « Welsch » pour sa traduction, comme lui-même n'aurait pas publié sa carte en français sans y être aidé, puisque son graveur Eichler était également un Allemand, né à Erlangen [77]. On ne peut pourtant pas affirmer la collaboration de Mallet qui reste néanmoins possible. Mais deux faits sont certains, c'est qu'il travaillait à Berne au même moment à une carte suisse et qu'il se considérait comme « un homme qu'on met dans la nécessité de chercher hors de sa patrie les ressources qu'on lui ôte » [78]. Toujours est-il que Heinzmann mourut en 1802 et que huit ans plus tard, François Monty se trouvait en possession du cuivre de la *Carte des principales routes de la Suisse* et y faisait graver son nom à côté de celui de Heinzmann.

Dans l'Avant-propos à l'*Itinéraire*, Mallet, plus qu'octogénaire, reprend la discussion métrologique qui lui est chère, comparant « la lieue de 1800 toises et quatre pieds bernois, qui revient à 2718 toises et quatre pieds de l'ancienne mesure de France » aux 5300 mètres environ, « mesure d'aujourd'hui », la « grande lieue » de 20 au degré et la « lieue commune » de 25 au degré, les « Meilen » allemandes de 4755 et de 3804 toises... Toutes ces lieues calculées sur toutes les routes de montagnes et du plateau, de ville à ville, de village à village, sont comme la dernière représentation qu'il veut laisser de son pays. Et pour ce Genevois qui ne verra pas 1814, c'est déjà la Suisse qui est son pays [79].

* * *

[76] *Nachrichten für Reisende*, p. 77.

[77] La carte de Heinzmann a été établie par un cartographe ayant de meilleurs documents à disposition pour la partie W. que pour la partie O. Il n'est que d'examiner le contour des lacs pour s'en rendre compte. Ceux de Lucerne, de Zurich et de Constance ont encore la fantaisie des cartes anciennes, alors que ceux de Genève, de Neuchâtel et de Thoune représentent les progrès accomplis en cette fin de siècle.

[78] Arch. d'Etat de Genève, RR, fonction. V, quartier-maître.

[79] La liste cartographique qui suit ne prétend pas citer tous les tirages. Son but est de permettre l'identification du plus grand nombre et d'en établir la filiation. Presque toutes les cartes décrites se trouvent à la Bibliothèque de Genève.

I. Environs de Genève (1776) [80]

I, 1. En haut à gauche, dans le cadre, un cartouche dans lequel sont gravées les armes de Genève surmontées, dans un ruban, de la devise *Post Tenebras Lux*, puis *Carte des environs de Genêve//Comprenant le Territoire de Cette République,//et les*

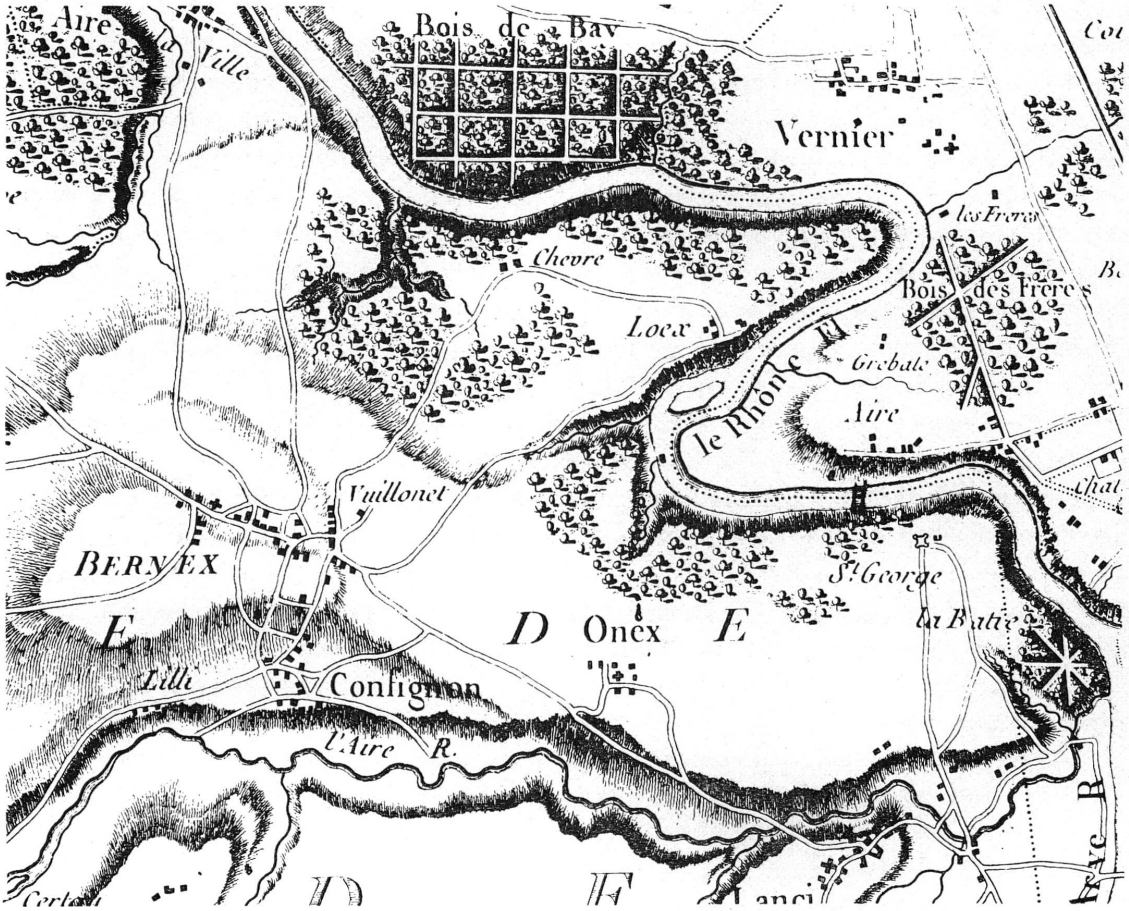

Fig. 54. — Les Environs de Genève, 1776. 1:1

Frontières de France, de Savoye, et de Suisse, entre lesquelles//Elle est située.//Dressée par H.[enry] *M.*[allet] *C.*[itoyen] *D.*[e] *G.*[enève] *1776. Gravé par Guill'. De-la-Haye.*

En bas à gauche, dans un cartouche: *Echelle* [graphique:]//*Toises de Genêve, de 8 pieds.//Une Lieue de 25 au dégré, ou Deux Milles de Piémont.// Grande Lieue*

[80] Cf. Wolf, p. 83; Amrein, p. 9; Graf, p. 136; Grob, p. 68.

de France, de 3000 Toises de six pieds.// La disposition des Lieux qu'on a du faire entrer dans cette//Carte, n'aïant pas permis de l'orienter suivant l'usage ordinaire,// on y a supplée par une Méridienne ponctuée, qui passe par la Tour//de St Pierre de Genêve, dont la Longitude suivant le résultat de di-//verses observations, est de 23^d^ 47' 45'' et la Latitude 46^d^ 12' 18''

La carte, gravée sur cuivre, est en 1 feuille de 46,5/69 cm. à l'échelle de 1:50.000. Pas de système de coordonnées, mais longitude de Genève par un pointillé traversant toute la carte. Elle comprend l'ancien territoire de Genève, le Pays de Gex, les baillages sardes de Ternier et Gaillard et le territoire limitrophe du Pays de Vaud.

La configuration du terrain est représentée en projection horizontale, avec hachures et éclairage plongeant. Les bois et les marais sont indiqués par des sigles figuratifs couvrant les surfaces, le vignoble n'est pas marqué. Les cours d'eau sont dessinés par un trait simple pour les nants, double pour les rivières d'un certain débit (la Versoix, la London, la Laire, l'Aire, le Foron), double variant suivant la largeur réelle pour le Rhône et l'Arve, dans lesquels figurent les îles. Les contours du lac sont cernés de hachures.

Les routes sont tracées pour les grands chemins par un trait double (dont un fort) et indiquées en toutes lettres le long du parcours *(grande route de Lion à Genêve et à Gey, grand chemin de Suisse ; de Gex et de S. Claude ; de Chamberi ; d'Anneci ; de Thonon)*, par un trait double uniforme pour les chemins secondaires, sans distinction des routes et des chemins vicinaux. Les allées d'arbres sont tracées par un double pointillé (Châtelaine, Plainpalais). Les ponts sont figurés et les bacs inscrits en toutes lettres. Dans les localités, les groupes de maisons sont figurés par des carrés ou des rectangles et les bâtiments importants sont notés séparément. Les églises et les châteaux ont leur sigle particulier, auquel s'ajoute parfois le nom *(Chau Turetin, Chau Blanc, Ch. de Pante)*. Le plan des fortifications et de la ville est correctement reproduit.

L'orthographe de la toponymie est celle du patois (*Veiri* pour Veyrier, *Chevri* pour Chevrier, *Sora* pour Soral, *Fossa* pour Fossard, *Seligni*, etc., quoique *Savoie* porte soit l'y, soit l'i, ainsi que *Peney*), parfois fautive (*Lilli* pour Lully, *Seseguin* pour Sesegnin, *Gey* indiqué d'autre part correctement *Gex*). Cette orthographe n'a pas été corrigée sur les tirages ultérieurs et figure encore en 1833 sur les cartes « retouchées ». Les noms des agglomérations sont transcrits en caractères suivant l'importance: Genève et Gex en capitales romaines; Copet, Bernex, Saint-Julien, Chêne, Jussy, Hermance en capitales italiques; la même précision en minuscules différencie les villages (romaines) des hameaux (italiques). De même pour les cours d'eau importants (Rhône et Arve) et les autres rivières, ainsi que pour les montagnes.

Les frontières sont tracées par un pointillé séparant le *Canton de Berne* du *Pays de Gex* (traversé du mot *France*), les différentes *Terres de Genève* telles qu'elles résultent des Traités de Paris de 1749 et de Turin de 1754 (Céligny, Champagne,

mandements de Peney, Jussy, Vandœuvres et les Franchises). Enfin les baillages sardes de Ternier et Gaillard figurent sous les *Etats de Savoie* avec une *Partie de Chablais* et le *Faucigny*, sans que leur séparation soit marquée.

L'aspect général est celui d'une carte routière et forestière dont les allées des bois et leur quadrillage (bois de Jussy, de Bay, des Frères, de la Bâtie) sont accentués avec le soin que pouvait y apporter Delahaye, graveur des chasses de Versailles.

I, 2. Autre tirage, sur lequel on a effacé le nom de *Chassagne* et, à la place, ajouté celui de *Versoy la Ville*, la création du duc de Choiseul, avec ses maisons le long de la route de Suisse, à l'W. du *Port*.

I, 3. Autre tirage, avec dans le cartouche de gauche en haut, sur la ligne inférieure: *Se vend chez Monty, a Geneve.*

Quelques localités ont été ajoutées (dont la gravure n'est pas celle de Delahaye): *Soral, Rougemont, R^s du Fort St Catherine, Songy, La croisette.* Dans le cartouche en bas: *Leluiset.* Hors du cadre en bas: *C^t de Chartreux, Mournex, Monthoux.* Hors du cadre à droite: *Loisin, Douvaine, Collongette.* Hors du cadre à gauche: *Fort de l'Ecluse.* Quelques routes sont prolongées hors du cadre, ainsi que certains reliefs (partie S. du Salève, colline de Monthoux).

I, 4. Autre tirage, semblable à I, 3, mais parmi les localités ajoutées, le nom de Soral a été repris dans son orthographe patoise: *Sora.*

Ce tirage a été reproduit en phototypie (27,4/38,3 cm.) dans la *Correspondance diplomatique de Pictet de Rochemont et de François d'Ivernois*, publ. par Lucien Cramer, Genève, 1914. Au haut de la carte, hors du cadre, on a écrit en ronde: *La première carte du Canton de Genève//employée par Mr. Pictet de Rochemont pendant sa 1ère mission à Paris en mars 1814.//Complétée et coloriée en 1816.*

La zone sarde y est tracée par une ligne verte, les anciens territoires de Genève par un double trait rouge et jaune. Le Canton de Genève est en jaune, la Suisse en vert, la Savoie en bleu, la France en blanc. La carte porte des annotations mss. de Pictet de Rochemont. (L'original est dans les archives de M. Albert Pictet à Genève.)

I, 5. Autre tirage semblable à I, 4, mais avec le nom du « Canton de Berne », à droite en haut dans le cadre, remplacé par: *Canton de Vaud.* Il est donc postérieur à 1803.

I, 6. Autre tirage semblable à I, 5, avec dans le cartouche de gauche en haut, après le millésime de 1776: *et Retouchée en 1821.*

La nomenclature est identique à celle de I, 5 et les modifications consistent en une retouche de la gravure (du titre et du terrain) et un développement du réseau routier (principalement dans la région d'Onex-Bernex, Saconnex-d'Arve, Mategnin-Prevessin-Collex-Bossy, Richelien-Ecogia). Les limites de l'ancien territoire de

Genève figurent encore en pointillé; les nouvelles frontières du canton ne sont pas indiquées (son territoire est colorié à la main sur les divers exemplaires).

I, 7. Autre tirage semblable à I, 6, avec dans le cartouche la mention «Retouchée en 1821» remplacée par: *Retouchée en 1833.*

I, 8. Lithographie en couleurs d'après I, 4. En haut à gauche, dans le cadre, un cartouche aux armes de Genève: *Carte des environs de Genève//Comprenant le Territoire de cette République,// et les Frontières de France, de Savoye, et de Suisse, entre lesquelles//Elle est située.* (Cartouche en bas à gauche, dans le cadre, semblable à I, 1.)

Hors du cadre à droite, rectangles coloriés: *Ancien Territoire*, en jaune; *Territoire cédé par S. M. Sarde*, en rose; *Territoire cédé par la France*, en gris bleu; *Canton de Vaud*, en vert; *Territoire Français*, en blanc. Double trait, large et étroit: *Lignes des Douanes.* Hors du cadre en bas, en demi-cercle: *La Ligne des Douanes va à Sapey traverse la Montagne jusqu'au Ruisseau du Viaison et va jusqu'en Arve...*

Cette carte représente la formation du territoire du Canton de Genève de 1815/1816 et la zone sarde de 1816.

II. Pays de Vaud (1781) [81]

II, 1. En haut à gauche, dans le cadre, un cartouche surmonté des armes de Berne: *Carte de la Suisse Romande//qui comprend//le Pays de Vaud//et le Gouvernement d'Aigle, dépendant//du//Canton de Berne,//divisés//en leurs Baillages.//où l'on a distingué ceux qui appartiennent au//Canton de Fribourg//et ceux qui sont possédés en commun par ces deux Républiques,//ainsi//que les Etats et Pays adjacents.//Levée Géométriquement,//Sous//la Permission du Souverain.//par le S. H. Mallet, Ingénieur Géographe.//1781.*

A droite, dans le cadre: *Avertissement//L'auteur prévient que la Ville de Fribourg et les//autres lieux de ce Canton, à l'orient du Païs de Vaud,//sont placés sur des observations qui n'ont pas le même//degré d'exactitude qu'il a mise à la description du dit païs//objet principal de cette Carte, pour laquelle il n'a épar-//gné ni soins ni travaux. Il espere de donner par la su//itte cette partie traittée avec le même Soin.//Quant au païs de Neufchâtel, la position des lieux//situés le long du lac, et d'autres de l'intérieur du Païs//est déterminée par des observations précises, pour le// surplus on s'est servi des Cartes connues en les rectifi-//ant, et particulierement la limitation occidentale.*

En bas dans le cadre, au centre: *Echelle* [graphique:]//*Toises de 10 Pieds de Berne.//Lieues de Suisse de 1800 Toises de Berne.//Lieues de 20 au Degré.//Toises de 6 Pieds de France.* Puis dans un cartouche, à droite: *Partie Orientale// du Gouvernement d'Aigle//qui n'a pu entrer dans le Cadre, et qui est//de même Echelle que la Carte.*

[81] Cf. Wolf, p. 84, s.; Amrein, p. 9; Graf, p. 161, s.; Grob, p. 68; Blumer, p. 168.

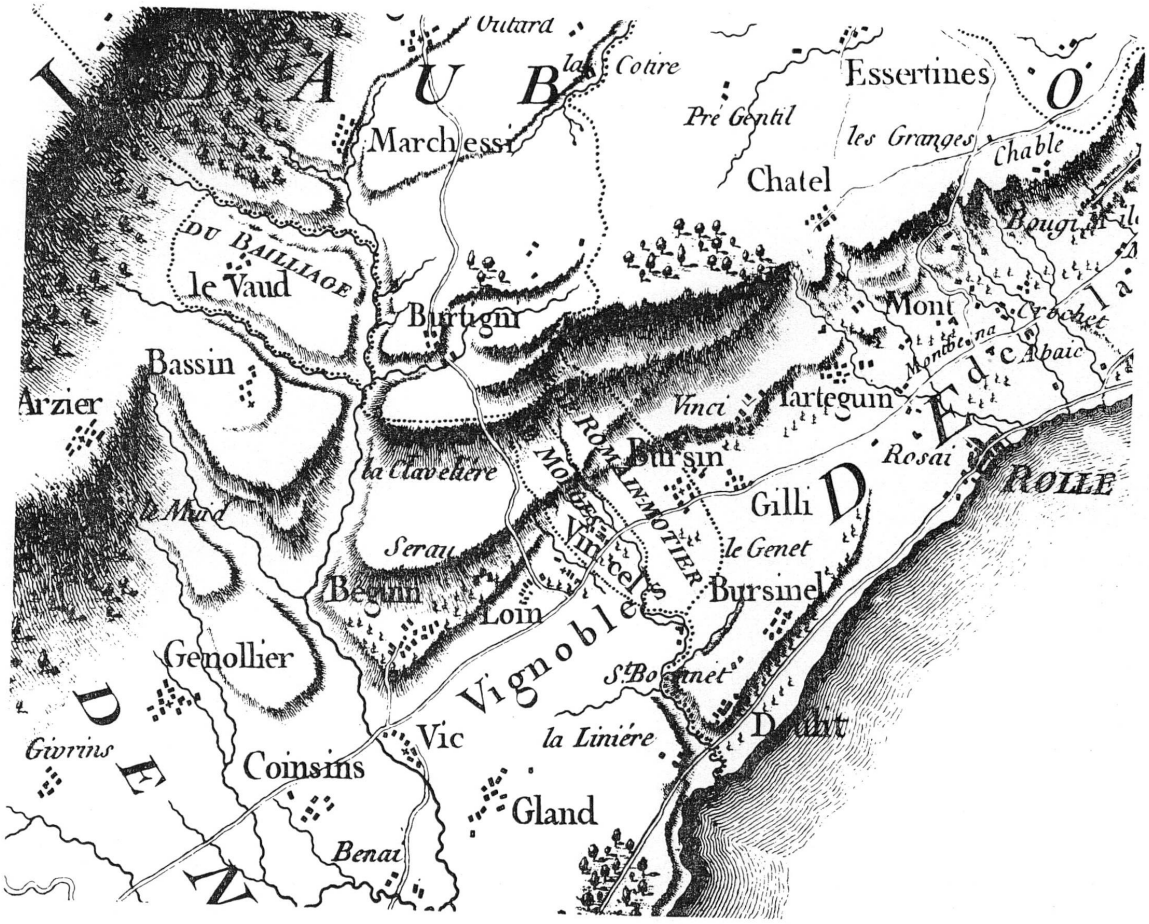

Fig. 55. — Le Pays de Vaud, 1781. 1:1

Au bas de la 2e feuille figure une échelle graphique: *4000 Toises de 10 Pieds Bernois,// ou 6129½ Toises de France.*

La carte, gravée sur cuivre par Guillaume Delahaye [82], est en 4 feuilles de 54/67 cm. (ensemble 107/135,5 cm.) à l'échelle de 1:86.400. Un système de coordonnées figure au bord intérieur du cadre en °, ', '' dont les premiers sont numérotés par degrés, les deuxièmes toutes les 5 min. et les troisièmes divisées graphiquement. Elle comprend le Pays de Vaud, le Territoire de Genève, le Comté de Neuchâtel, des parties de l'Evêché de Bâle, du Canton de Fribourg, du Valais, de la Franche-Comté, de la Savoie et le Pays de Gex.

La configuration du terrain est représentée en projection horizontale, avec éclairage plongeant, hachures et larges dorsales sur les montagnes. Certaines parties

[82] Cf. *supra*, p. 402.

sont plus travaillées que d'autres: les Dents-du-Midi et de Morcles, par exemple, représentent un progrès sur les autres régions alpines, *les quatre Paroisses de la Vaux* ont un relief plus poussé que celui du *Baillage de Vevay* (dans la région Montreux-Dent-de-Jaman, il est à peine esquissé). Les parties limitrophes sont traitées inégalement: le Chablais (à part la côte) est laissé en blanc, alors que la région du Faucigny avoisinant Genève présente le même soin que le centre du pays (Boisy, Voirons, Monthoux, Salève d'après la carte de 1776); la Franche-Comté est esquissée, alors que le Jura de Gex est une des parties les mieux réussies de la chaîne; le relief du Canton de Fribourg n'est pas indiqué (sauf pour le Moléson); le Jura neuchâtelois est beaucoup plus schématique (l'« Avertissement » de l'auteur l'annonce d'ailleurs). Les vignobles neuchâtelois, du Vully, de la Côte (il figure également en toutes lettres: *Vignobles de la Côte*) et genevois ont leur sigle traditionnel; ceux de Lavaux et Yvorne sont plus sommairement représentés. Les grands marais de la Broye et de l'Orbe sont dessinés sur toute leur surface. Les salines sont mentionnées en toutes lettres (Aigle, Bex), de même que les carrières de Vervay. Pour les cours d'eau, lacs et îles, mêmes remarques que dans I, 1. Un *Canal Navigable* (Entreroche) relie l'Orbe à la Venoge. La limite des eaux est figurée à Pompaples par un sigle et des flèches, mais celle qui devrait être orientée au S. remonte le cours du Nozon.

Seules les voies de communication principales sont indiquées par un trait double. Les routes de transit portent leur nom: *Grand chemin de Payerne et de Berne*, *Chemin de Morges et de Lausanne*, *Grande Route de Besançon à Yverdun*, *Grande Route de Neufchâtel*, etc. Ponts et bacs comme dans I, 1.

La disposition générale des localités est rendue par des groupes de maisons et par les bâtiments isolés importants, mais les rues ne sont pas tracées, sauf si elles joignent une route principale. Dans les régions limitrophes, les localités sont notées par les sigles de la carte de Cassini en Franche-Comté; en Savoie et dans le Pays de Gex par contre, elles sont figurées comme sur la carte de 1776. Les églises portent leur sigle cruciforme et les châteaux importants sont en plan (Champvent, Saint-Barthélemy, etc.). Les fortifications principales (Genève, Fribourg, Romont, Neuchâtel) sont tracées, mais les plans de grandes villes sont omis; par contre ceux des petites (Rolle, Morges, Vevey, etc.) sont assez précis.

L'orthographe des noms de lieu est ancienne et parfois fautive (*Beguin* pour Begnin, *Desalci* pour Desalei, *Anemace*, *Petit Grave*, *Malagnon*, alors que sur la carte de 1776, ces noms sont corrects). Les différents caractères employés pour les localités sont identiques à I, 1. Au lieu d'Eclépens figure le mot *Ependé* (qui est également à sa place dans la vallée de l'Orbe). Un pointillé identique marque les frontières politiques et administratives. Les baillages sont délimités avec soin et indiqués en toutes lettres, en mentionnant toutes les enclaves.

L'aspect général est celui d'une carte physique et politique avec grandes com-

munications, à disposition du Gouvernement bernois à des fins militaires et administratives.

II, 2. Autre tirage semblable à II, 1, mais rectifié: *Eclepens* remplaçant le mot Epende.

II, 3. Autre tirage avec dans le cartouche du titre, sur la dernière ligne: *Chez F^s^ Monty à Geneve.*

L'« Avertissement » à droite a été supprimé et remplacé par les noms de lieu dans la partie de Fribourg, sans le relief. Ceux du *Duché de Chablais* ont été considérablement augmentés et le relief a été dessiné là où il manquait (ce développement recouvre partiellement l'Echelle graphique). La toponymie du Genevois a été développée hors du cadre à gauche en bas. Ces adjonctions dénotent le désir du nouvel éditeur de donner à la carte un caractère régional plus genevois.

II, 4. En haut à gauche, dans le cadre: *Carte//du//Canton de Vaud//réduite d'après celle de Mallet//par Mr Vaucher, ingén^r^ géogr^e^//Vérifiée et corrigée par//Mr Sterchi, Commiss^e^ général,//et publiée avec l'approbation du//Conseil d'Etat,//par//Spengler et Comp^ie^//Lithographes à Lausanne,//1828,//à laquelle on a ajouté le Canton de Neufchâtel//réduit d'après Mr Osterwald.//B. Hummel, Lithographe* [83]

A droite au centre, dans le cadre: *Légende.//Chef-Lieu de district.//Chef-Lieu de Cercle.//Route de 1re Classe.//Route de 2de Classe.//Chemins.//Sentiers.//Démarcation entre les Etats.//Démarcation entre les Cantons.//Limites des Districts.//Limites des Cercles.//Paroisses.* En bas, dans le cadre: *Echelle.*[graphique:]//*Lieues de 1800, Toises de Berne ou 1759,05, de Vaud.//Lieues de 25, au degré.//Lieues de 20, au degré.*

Lithographie en une feuille de 53/64 cm. à l'échelle de 1:172.800 env. Le modelé du terrain par des hachures est supérieur au modèle. Le réseau routier est plus développé ainsi que la nomenclature des montagnes.

II, 5. Autre éd. semblable à II, 4. En haut à gauche dans le cadre: *Carte//du//Canton de Vaud//réduite d'après celle de Mallet.//2e Edition revue et corrigée.//publiée par Spengler et Comp^ie^//Lithographes à Lausanne,//1839,//à laquelle on a ajouté//le Canton de Neuchâtel.* Sous la *Légende: Paroisse.//Village & Hameau.//*suivent *Chef-Lieu de Cercle.*

La lithographie est en 1 feuille de 52,5/63,5 cm. Le relief du terrain est moins bien rendu que sur II, 4 (du fait du départ de Hummel). Le système des coordonnées (mêmes divisions) est en forme de décoration et alourdit le cadre.

II, 6. Autre tirage semblable à II, 5. En haut à gauche dans le cadre: *Carte//du//Canton de Vaud//réduite d'après celle de Mallet.//2e Edition*[...]*1847* [84]. (Un exemplaire de ce tirage se trouve dans la collection de M. Gustave Dumur à Genève.)

[83] Graf, p. 162, s.; Wolf, p. 85.

[84] Eug. Mottaz, *Dict. hist. du Canton de Vaud*, I, p. 321, indique qu'elle est revue et corrigée, mais c'est l'éd. de 1839 qui l'est.

III. Suisse occidentale et Valais (1795) [85]

III, 1. En haut sur toute la longueur de la carte, hors du cadre: *Partie Occidentale et Méridionale de la Suisse et Païs de Vallais Dressée en 1795.* Nous n'avons retrouvé

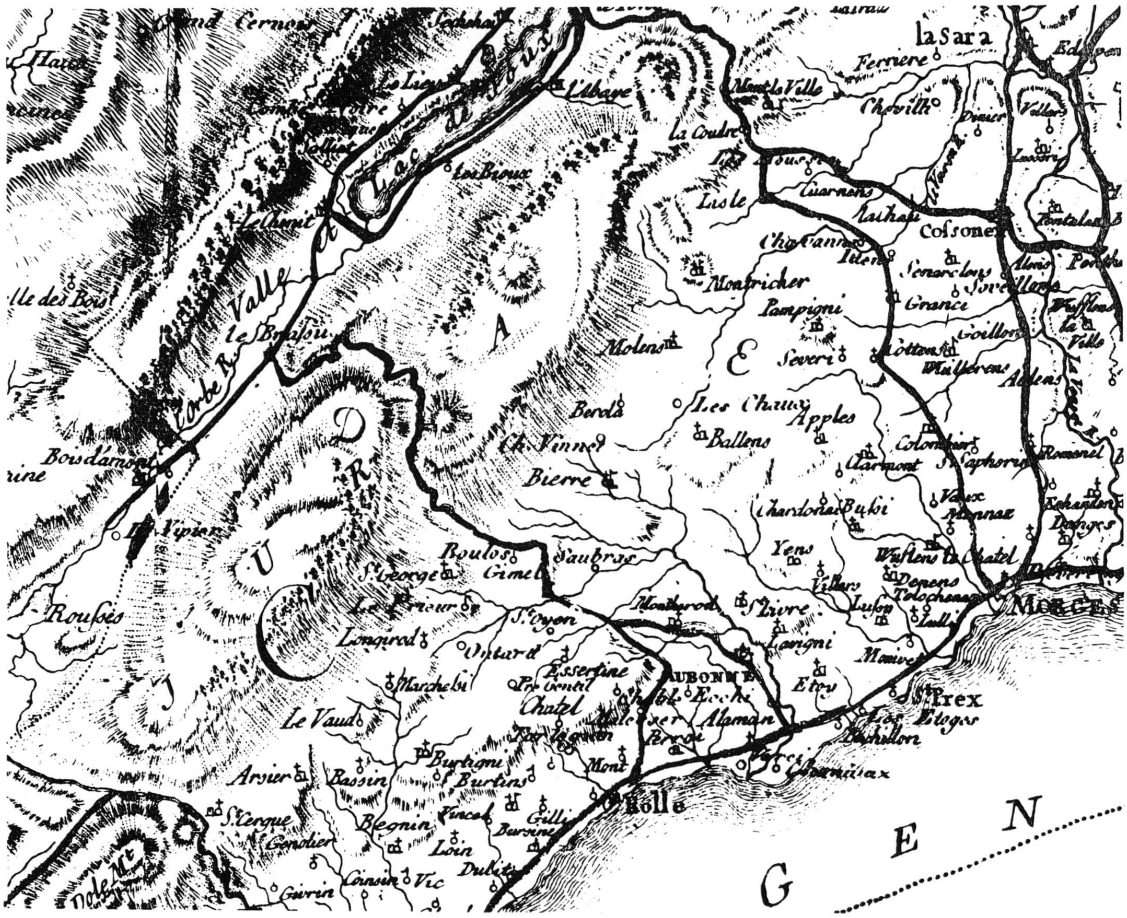
la Sara
Ferriere
Cofsone
Montricher
Pampigni
Grance
Molens
Bierre
Apples
Ballens
Boulos
Gimel
Le Vaud
Burtigni
Burtins
Arsier
Rolle
MORGES
Strex
Etra
Yens
Lisle
Le Brassu
Bois d'amont
Rousses
Vipiau
Les Bioux
Le Chenit
Le Lac
Le Lac
Le Pleur
Longirod
Marchelsi
Chatel
Alamar
Bassin
Blegnin
Loin
Vic
Gilli
Dubis
Gerrin
Gondier
Ste Cerque
Cossin
Mont
Berrod
Chanivaux
Bussy
Lussy
Lullin
Mauvoisin
Etra
Ste Croix
Pontalex
Vallorbe
Ste Croix
Ste Croix
Ste Croix

1802. En bas à droite, sous un fronton, dans le cadre: *Echelle* [graphique:] *//Lieues de 20 au degré//Lieues de Suisse de 1800 Toises de 10 Pieds de Berne*. En bas à droite, hors du cadre: *Se Vand à Geneve Chez F. Monty*.

La carte, gravée sur cuivre, est en 1 feuille de 47,5/73,5 cm. à l'échelle de 1:260.000 env. Système de coordonnées au bord du cadre en °, ', '' dont les premiers numérotés par degrés, les deuxièmes toutes les 5', les troisièmes divisées graphiquement. Elle comprend les territoires du Valais, d'Unterwald, de Berne (au S. de la ville), Neuchâtel (partie W.), le Pays de Vaud, les terres de Genève, le Jura français et le Duché de Savoie (partie N.).

La configuration du terrain qui dépasse le cadre en plusieurs endroits est représentée en projection horizontale par des hachures et un éclairage plongeant, les montagnes en forme de chenilles dans la partie orientale de la carte. L'échelle des coordonnées qui borde le cadre à l'intérieur a été tracée, à droite et en haut, sur la gravure de la carte; à gauche et en bas par places seulement. Le relief est schématiquement traité, sans différencier les Alpes, Préalpes et Jura. Parfois une mention spéciale: *Montagne Eboulée//An. 1714* (dans la région du Sanetz). Le terrain des parties française, savoisienne et du Val Formazza est traité de la même façon que celui de la Suisse. Seules les grandes voies de communication figurent par un trait double, sans indication de direction. Les localités sont marquées par des sigles suivant l'importance, les fortifications sont dessinées sommairement, les églises et les châteaux ont leurs sigles particuliers.

L'orthographe des noms de lieu est ancienne, mais bien que des corrections aient été apportées à la toponymie de la carte du Pays de Vaud, celle-ci est encore souvent fautive: *Puidaux* pour Puidoux, *Biolai Magnon* pour Magnou, *Rogire* pour Rogive, *L'Abersement* pour L'Abergement, *Neavenek* pour Neueneck, *Correcon* pour Corrençon, *Ontard* pour Outard, *S. Christofle* pour Christoffe, *Aubesen* pour Auberson, etc. (Ces erreurs n'ont pas été corrigées dans les tirages ultérieurs.) Presque tous les noms de la carte du Pays de Vaud y figurent malgré l'échelle réduite. Ceux du Duché de Savoie et de la Franche-Comté sont plus nombreux que dans les parties correspondantes de la carte de 1781 et leur nomenclature est aussi abondante que pour la Suisse. Les noms des localités sont écrits en caractères variant suivant leur importance: capitales romaines espacées pour les grandes villes, serrées pour les petites; minuscules romaines pour les bourgs, italiques très cursives pour les villages; les grandes régions (Vaud, Oberland) en majuscules anglaises; les cantons en grandes capitales romaines, de même que les pays frontières et la République du Valais. (Le Canton de Berne en très grandes capitales ne présente au premier mot que les 3 premières lettres *CAN* étalées de la Dôle au lac de Morat. De même le mot France n'a que les 4 premières lettres *FRAN* du Jura à Pontarlier.)

Les frontières sont tracées en un pointillé uniforme indiquant les limites cantonales, celles des grands baillages communs, des baillages sardes et Haut et Bas-Valais.

Le caractère général est celui d'une carte partielle de la Suisse donnant l'importance aux localités (beaucoup plus nombreuses dans la partie W.).

III, 3. Autre tirage semblable à III, 2, mais dont la fin du titre porte: *Dressée par H. M. 1795. et Terminé en 1802.*

III, 4. Autre tirage semblable à III, 3, avec le 2e millésime modifié: *et Terminé en 1818.* Il s'agit d'exemplaires destinés à être coloriés à la main pour montrer les nouveaux cantons issus des traités de 1815-16, sans changement des noms anciens *(Can de Berne* s'étendant sur le *Pays de Vaud, République du Valais)*, ni des frontières pointillées (encerclant encore les anciennes terres de Genève, inexistantes entre le Pays-d'Enhaut et Berne).

IV. La Suisse en XVIII cantons (1798) [87]

IV, 1. En haut à gauche, dans le cadre, un cartouche formé d'une guirlande: *Carte de Suisse suivant sa nouvelle//division en XVIII Cantons//Formant la République Helvétique//Dressée par H: Mallet Ing: Géographe. 1798.*

Cantons	*Chef-Lieux*	*Cantons*	*Chef-Lieux*
1. Argovie	*Arau.*	*10. Oberland*	*Thoun.*
2. Baden	*Baden.*	*11. Sarine et Broye*	*Fribourg.*
3. Basle	*Basle.*	*12. Schaffouse*	*Schaffouse.*
4. Bellinzona	*Bellinzona.*	*13. Sentis*	*St Gall.*
5. Berne	*Berne.*	*14. Soleure*	*Soleure.*
6. Léman	*Lausanne.*	*15. Thurgovie*	*Fraufeld.*
7. Linth	*Glaris.*	*16. Waldstetten*	*Schweitz.*
8. Lucerne	*Lucerne.*	*17. Vallais*	*Sion.*
9. Lugano	*Lugano.*	*18. Zurich*	*Zurich.*

En haut à droite, dans le cadre: *Partie orientale du Païs des Grisons qui n'a// pû entrer dans le cadre de la Carte, et rap-//portée ici sur la même Echelle.*

En bas, au centre, dans le cadre, un cartouche: *Echelle* [graphique:] *//Lieues de 20 au degré, ou 2852½ Toises de France//Lieues de 1800 Toises de Berne, marquées sur la grande route//Mesures de France//Kilometres//Myriametres.*

A droite du cartouche des rectangles coloriés à la main indiquant: *Frontière// République Helvétique.//de la Rép^e Française//... Rép^e Cisalpine.//du Piémont.// d'Allemagne.*

[87] Cf. Wolf, p. 85; Graf, p. 40; Grob, p. 68; Blumer, p. 322.

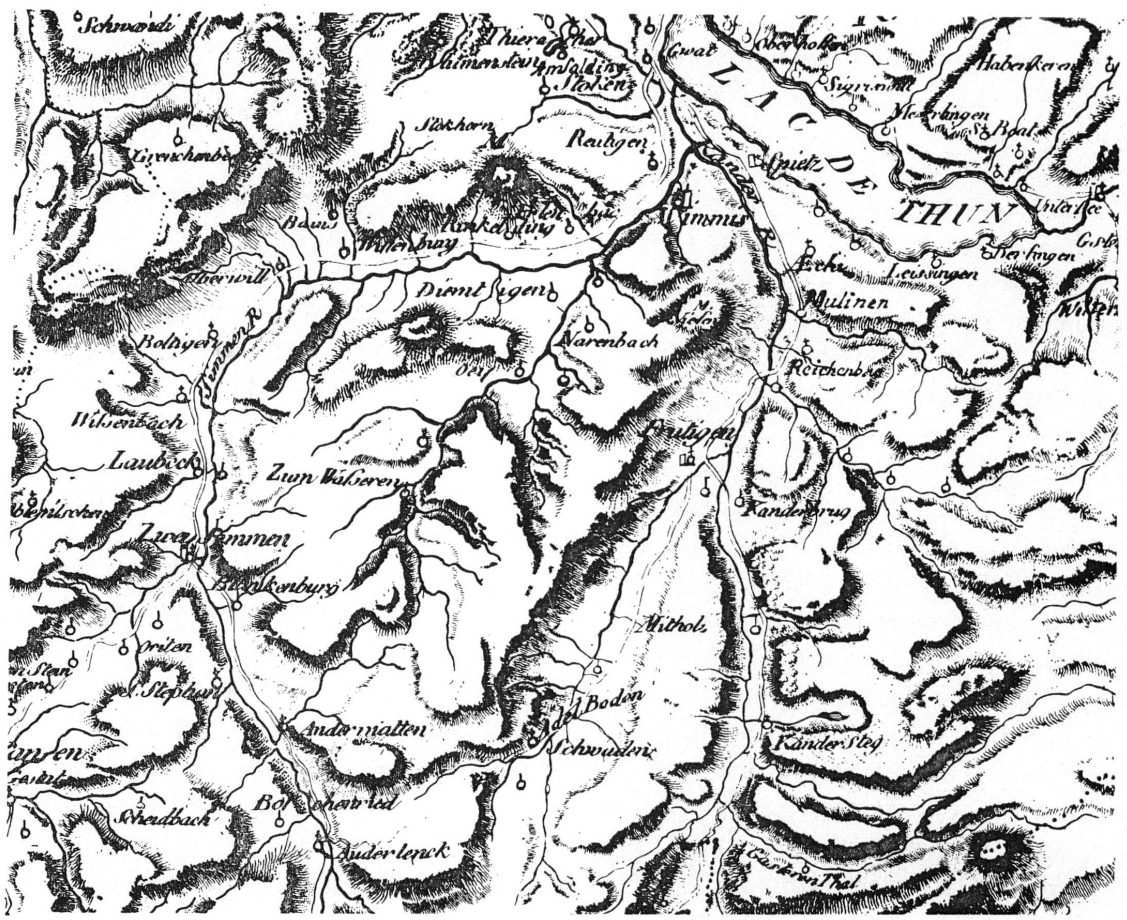

Fig. 57. — La Suisse en XVIII Cantons, 1798. 1:1

En bas, dans l'angle droit, dans le cadre: *Avertissement.//Tous les chemins sont marqués dans cette Carte par un dou-//ble trait quoiquil y en ait beaucoup dans les parties les plus//montagneuses qui ne sont pas praticable* [sic] *qu'a cheval ou a pied, et//même dans la belle saison seulement, dequoi le Voyageur doit//être prévenu pour qu'il prenne sur les lieux les informations//nécèssaires.*

La carte, gravée sur cuivre, est en 2 feuilles de 49/71 cm. (ensemble 71/98 cm.) à l'échelle de 1: 325.000. Système de coordonnées au bord intérieur du cadre en °, ', '', les premiers numérotés par degré, les deuxièmes toutes les 5 min., les troisièmes divisées graphiquement. Le territoire comprend la Suisse et les régions limitrophes étrangères.

La configuration du terrain est représentée en projection horizontale, avec hachures et éclairage plongeant (parfois oblique), larges dorsales sur les montagnes.

Les hachures donnent une fausse impression de l'altitude (le Jura est plus accentué que les Alpes, valaisannes en particulier). Le relief du Chablais est traité comme celui de la Suisse; les autres régions limitrophes n'en présentent point. Les marais importants sont figurés (Seeland), ainsi que quelques bois dans l'W. (Genève, Vaud). Les glaciers sont cernés d'un trait ou d'un pointillé et leur surface striée. Les cours d'eau sont dessinés d'un trait simple; double pour les importants dans leur cours inférieur (Doubs, Aar, Reuss, Limmat, Thur) et les fleuves.

Les routes sont indiquées uniformément par un trait double. Seules les grandes voies de communication et les cols des Alpes sont dessinés (sans indication de direction). Les localités sont marquées par des sigles suivant l'importance, les fortifications des grandes villes sont sommairement esquissées, les églises et châteaux ont leur sigles particuliers.

L'orthographe des noms de lieu est ancienne, parfois fautive: *Romishorn* pour Romanshorn, *Bonnard* pour Bonvard, *Gurins* pour Givrins, etc., avec quelques erreurs: entre Avully et Cartigny (non indiqué) figure un village imaginaire du nom de *Coligni*; *Mic* (pour Mies) figure à côté des sigles de Chavannes et Marnex qui n'ont pas leur nom. Ces erreurs qui ont échappé à Mallet malgré sa surveillance proviennent du fait que la carte est une réduction de documents antérieurs parfois mal copiés, même dans des régions pour lesquelles Mallet avait établi ses propres observations. La nomenclature des parties limitrophes est plus abondante à l'W. pour les mêmes raisons. Les noms se présentent sous trois caractères: minuscules italiques pour les villages, romaines pour les petites villes, capitales italiques pour les chef-lieux des cantons dont les noms ne sont pas écrits, mais qui sont numérotés de chiffres à double trait de 1 à 18 correspondant à ceux du titre. Les noms des régions non comprises dans la République Helvétique sont donnés, contrairement à ceux des cantons: Les *Ligues grises*, *Frickthal*, *Principauté de Neuchâtel*. La région au N. de Bienne est dénommée: *Dépendances de l'Evèché de Basle*, alors que les frontières de ce dernier ne figurent plus, placé qu'il est sous: *République Française*. La *Partie de la Valteline* a conservé ses limites, mais est englobée dans la *République Cisalpine*. Les frontières cantonales et nationales sont représentées par un pointillé uniforme.

Le caractère général est celui d'une carte touristique et routière.

IV, 2. Autre tirage semblable à IV, 1, mais à droite en bas, hors du cadre: *Cette carte a été gravée sous les yeux de l'auteur à Morges. (Prix L. 6. F^se^) Emery sc.* Les grandes voies de communications vers le S. ont été prolongées hors du cadre inférieur jusqu'à *Chambéry*, *Aoste*, *Route de Milan*. La toponymie a été en partie revue: Mic a été rectifié en *Mies* (mais parfois malheureusement: Cartigny qui manquait a été transcrit par *Cortigi*, de même pour Chavannes qui devient *Chassagne; Marnex*, *Tanai*, qui ne figuraient que par leur sigle ont été ajoutés).

IV, 3. Autre tirage semblable à IV, 2, mais à droite en bas, hors du cadre: *Chez F^s Monty, à Geneve.*

IV, 4. Autre tirage, semblable à IV, 3, mais avec en bas, à droite, hors du cadre: *Cette Carte a été gravée par Emery sous les yeux de l'auteur à Morges, 1798. Chez F. Monty, à Genève* . [88]

IV, 5. Autre tirage semblable à IV, 3, mais avec, dans le cartouche, en haut à gauche: *en XXII Cantons...* (remplaçant: en XVIII Cantons) *Rectifiée pour les limites en 1818.* Et dans la liste des Cantons: *19. Appenzell.//20. Grisons... Coire.//21. Genève.//22. Neuchâtel.* Au centre en bas, dans le cadre, le tableau des frontières de la République Helvétique est maintenu.

IV, 6. Autre tirage semblable à IV, 5, mais dont le titre porte, dans le cartouche en haut, à gauche: *Carte routière de la Suisse suivant sa nouvelle//division en XXII Cantons//Formant la République Helvétique//Dressée par H: Mallet Ing: Géographe. 1798.//Rectifiée pour les limites en 1818.* La nomenclature qui suivait a été remplacée par les armoiries des 22 Cantons surmontées de leur nom et la guirlande inférieure du cartouche a été effacée.

En bas à droite, hors du cadre, à la place de F^s Monty: *Chez F^s Manéga à Geneve.* Les erreurs de la toponymie n'ont pas été corrigées, mais le tableau des frontières de la République Helvétique, au centre en bas, dans le cadre, a été supprimé.

V. La République Helvétique (1802) [89]

(Publ. dans: *Histoire des Suisses ou Helvétiens, depuis les tems les plus reculés, jusques à nos jours. Par P.*[aul] *H.*[enri] *Mallet.* — Genève, G. J. Manget, 1803.)

V, 1. En haut à gauche, dans le cadre: *La République Helvétique//ou sont distingués//Les Cantons qui la composent//suivant les derniers Décrets.//Dressée par H M Ing Geog// 1802*

En haut à droite, dans le cadre: *Cette nouvelle carte dressée pour servir à//l'*histoire de la Suisse *de M: le Professeur//Mallet, comprend outre les 18 Cantons//qui forment la nouvelle République, les//Contrées qui en ont été détachées, et ce qui//y a été joint. La division des 13 anciens//Cantons peut aussi s'y reconnoitre en lignes//ponctuées.// Echelle* [graphique] *de 10 Lieues de 20 au degré.//Dix lieues de 1800 Toises de 10 pieds de Berne.//Cinq Myriamétres ou Cinquante Kilométres.* En haut au centre, hors du cadre: *Nord.* En bas au centre, hors du cadre: *Midy.* En bas à droite, hors du cadre: *L. Emery sc.*

La carte, gravée sur cuivre, est en 1 feuille de 44/74 cm. à l'échelle de 1: 500.000. Système de coordonnées au bord intérieur du cadre en °, ', '', les premiers numérotés

[88] D'après Blumer, 322.
[89] Cf. Graf, p. 44; Blumer, 342.

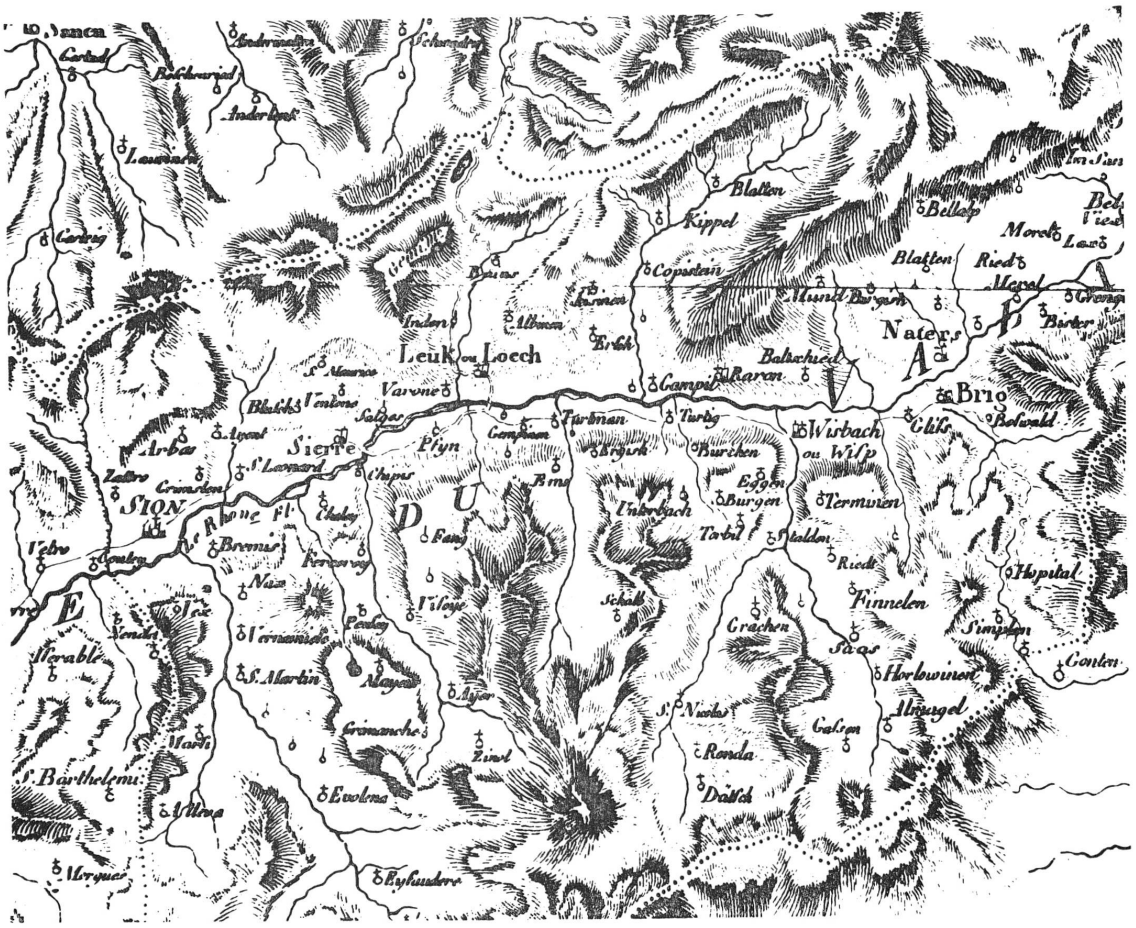

Fig. 58. — La République Helvétique, 1802. 1:1

par degrés, les deuxièmes toutes les 10 min., les troisièmes divisées graphiquement. Elle comprend la Suisse et les régions limitrophes.

La configuration du terrain est finement indiquée par des hachures en forme de chenilles, en projection horizontale avec éclairage oblique. La carte a été tirée à un grand nombre d'exemplaires (accompagnant un ouvrage répandu) et sur différents papiers et les premiers tirages donnent une impression meilleure du relief que sur le cuivre usé où il n'y apparaît plus guère. Les régions limitrophes n'en présentent point, à l'exception du Chablais.

Les cours d'eau sont dessinés d'un trait simple, double pour les cours inférieurs des fleuves et des grandes rivières. Seules les grandes routes et les cols alpins sont indiqués (trait double). Les localités ont un sigle particulier suivant l'importance (paroisses, châteaux, etc.). Les sigles ont été gravés avant les noms et ces derniers manquent parfois (8 dans la région proche de Genève). Les champs de bataille

principaux figurent avec le sigle aux deux épées croisées et le millésime (Saint-Jacques, Naefels, Giornico manquent. Grandson a millésime et sigle, mais le nom ne figure pas).

L'orthographe des noms de lieu est ancienne, parfois fautive: *Zinol* pour Zinal (exact sur III, 1), *Moutru* pour Montreux, *Merel* pour Mörel (dans le Gomstal), *Morel* pour Betten (alors que III, 1 est exact), etc. Berne et Bâle sont transcrits en capitales romaines, les autres grandes villes en capitales italiques. Minuscules romaines pour les petites villes, italiques pour les villages. A l'inverse de IV, les noms des cantons sont indiqués, avec la *P^te^ de Neufchâtel* et *Les Grisons ou la Rhétie*. Seuls trois noms de régions limitrophes: *République Française, Cercle de Souabe, Répub. Cisalpine*. Les frontières sont en pointillé, mais indiquent celles des anciens cantons.

Le caractère général est celui d'une carte politique et historique.

VI. Le Département du Léman (1806) [90]

(Publ. dans: *Description de Genève ancienne et moderne et des principaux changemens que cette ville a subis dès les tems les plus reculés; avec une carte du Département du Léman, dont elle est devenue le chef-lieu; par H. Mallet, ingénieur-géographe...* — Genève, Manget et Cherbuliez, 1807.)

VI, 1. En haut à gauche, dans le cadre, un cartouche: *Le Département//du Léman// divisé en 23 Cantons//de Justice de Paix//formant ses 3 Arrondissements//Communaux dont les Chef-lieux//sont//Genève, Thonon//Bonneville.*

En bas à gauche, dans le cadre: *Dressée par Mallet Ing^r^ Geographe a Genéve 1806.* En bas à droite, dans le cadre: *Gravé par C. G. Geissler.* En bas au centre, un cartouche: *Echelle* [graphique:] *//Trois Lieues de 20 au D.//Deux Myriametres// Kilometres.*

La carte, gravée sur cuivre, est en 1 feuille de 30,5/25,5 cm. à l'échelle de 1:345.000. Système de coordonnées à l'intérieur du cadre, divisé en °, ', '', les premiers numérotés par degré, les deuxièmes toutes les 5', les troisièmes divisées graphiquement. Elle comprend les anciennes terres de Genève, le Pays de Gex, le Genevois, le Chablais et le Faucigny formant le Département français et est limitée par: *Canton de Vaud, Partie du Valais, Département du Mont Blanc.*

Le relief du sol est à peine indiqué. Seule la chaîne du Jura est marquée par des hachures en forme de chenille. Quelques hachures pour le Mont-Blanc, le Buet, le Môle, le Salève et les Voirons. Par contre, celles du lac sont plus travaillées en dégradé. Les *Grands Glaciers* du Mont-Blanc sont délimités par un trait et leur surface recouverte par des sigles. Les cours d'eau sont sommairement dessinés, les rivières

[90] Wolf, p. 85, s.; Graf, p. 107; Grob, p. 69.

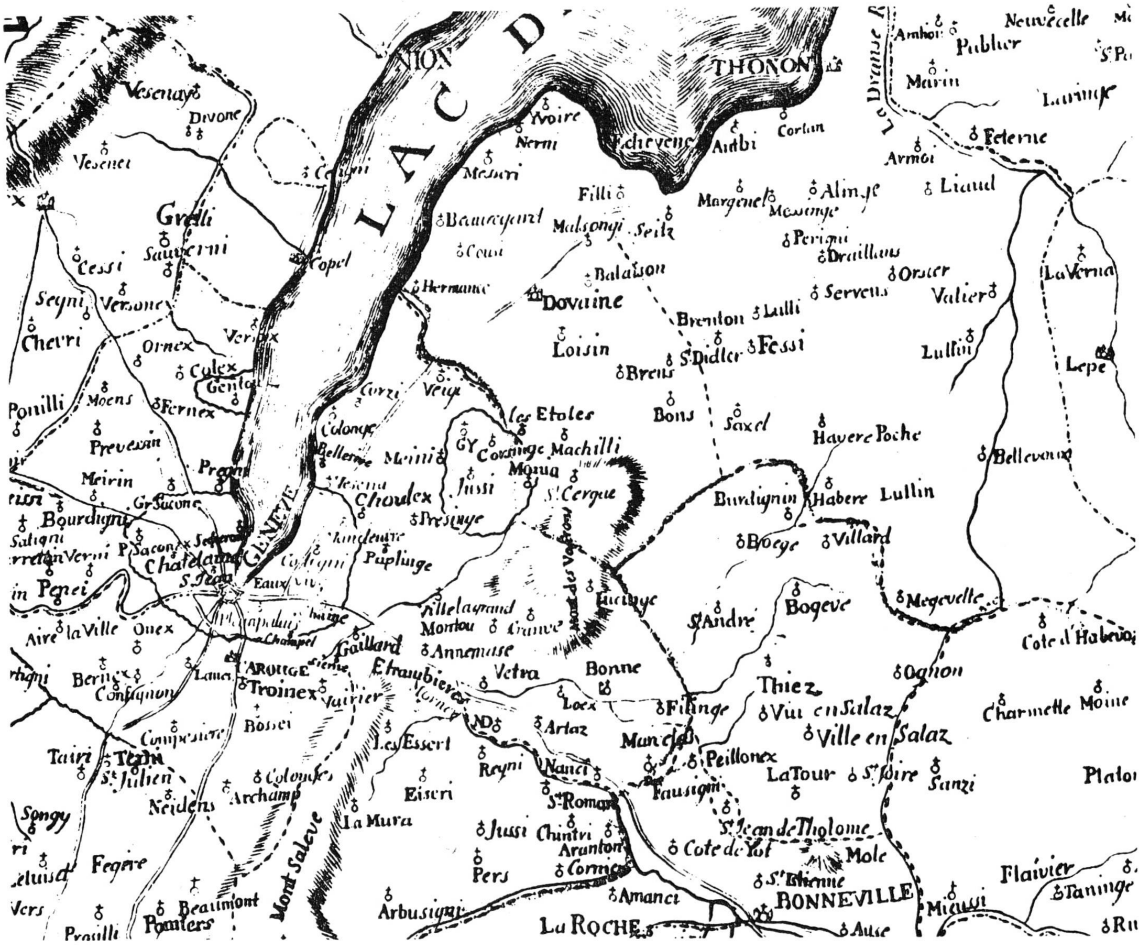
LAC D
THONON
Publier
Marin
Armoi
Lullin
Lepe
Bellevaux
Dovaine
Loisin
Bons
Saxel
Havere Poche
Habere Lullin
Bogeve
Megevelle
Cote d'Habere
Thiez
Ville en Salaz
Charmette
Moine
Bonne
Vetra
Annemasse
Gaillard
Etrembieres
Troinex
Archamp
Neydens
Feyrier
Beaumont
Pommiers
Mont Salève
La Mura
Arbusigny
La ROCHE
BONNEVILLE
Mole
Flaivier
Tanninge
Sanzi
Platon
Peillonex
La Tour
Fausigny
Mancy
Arlaz
Filinge
Bogeve
Saint Andre
Saint Jean de Thiolome
Cote de Yot
Arantor
Chuitri
Pers
Amanci
Aute
Miussi
Publier
Neuvecelle
Lainige
Feterne
Liaud
Orsier
Valier
La Verna
Servens
Brenton
Lulli
Fessi
Saint Didier
Brens
Machilli
Monna
Saint Cergue
Burdignin
Villard
Choulex
Presinge
Pupliage
Meinier
Prangins
Gy
Corsinge
Colonge
Bellerive
Vernier
Cologny
Genthod
Versoix
Coppet
Nyon
Vesenaz
Divonne
Vesenex
Grelli
Cessi
Sauverny
Seyni
Versonnex
Chevri
Ornex
Culoz
Fernex
Pouilly
Moens
Prevessin
Meirin
Gr Sacone
Bourdigny
Saconex
Chatelaine
Pregny
Pernei
Aire la Ville
Onex
Bernex
Confignon
Compesieres
Tairi
Tremblay
Saint Julien
Feyrier
Troinex
Bossey
Colonges
Archamp
Neydens
Essert
Eisiri
Reyni
Nancy
Saint Romain
Jussi
Chuitri
Arantor
Pers
Cornier
Amanci
Arbusigny
La Roche
Aute
Miussi
Flaivier
Tanninge
Saint Jean de Thiolome
Cote de Yot
Saint Etienne
Mole
Peillonex
La Tour
Fausigny
Mancy
Arlaz
Filinge
Bogeve
Saint Andre
Thiez
Ville en Salaz
Bonne
Vetra
Annemasse
Gaillard
Etrembieres
Troinex
Archamp
Neydens
Feyrier
Beaumont
Pommiers
Mont Salève
La Mura
Arbusigny
La ROCHE
BONNEVILLE
Mole
Flaivier
Tanninge
Sanzi
Platon
Charmette
Moine
Thiez
Ville en Salaz
Bogeve
Saint Andre
Bonne
Vetra
Annemasse
Gaillard
Etrembieres
Troinex
Archamp
Neydens
Feyrier
Beaumont
Pommiers
Mont Salève
La Mura
Arbusigny
La ROCHE
BONNEVILLE
Mole
Flaivier
Tanninge
Sanzi
Platon
Peillonex
La Tour
Fausigny
Mancy
Arlaz
Filinge
Bogeve
Saint Andre
Thiez
Ville en Salaz

VII. Routes de la Suisse (1795) [91]

(Publ. dans: *Avis aux voyageurs en Suisse, avec une nouvelle carte des principales routes de la Suisse, où l'on a marqué les distances d'un endroit à l'autre. Gravée à Berne par M.*[athias] *Eichler, et se trouve chez l'éditeur J.*[ohann] *G.*[eorg] *Heinzmann.* Berne, Société Typographique [etc., etc.] 1796. Id. dans l'éd. allemande: *Nachrichten für Reisende in der Schweiz...* 1796.)

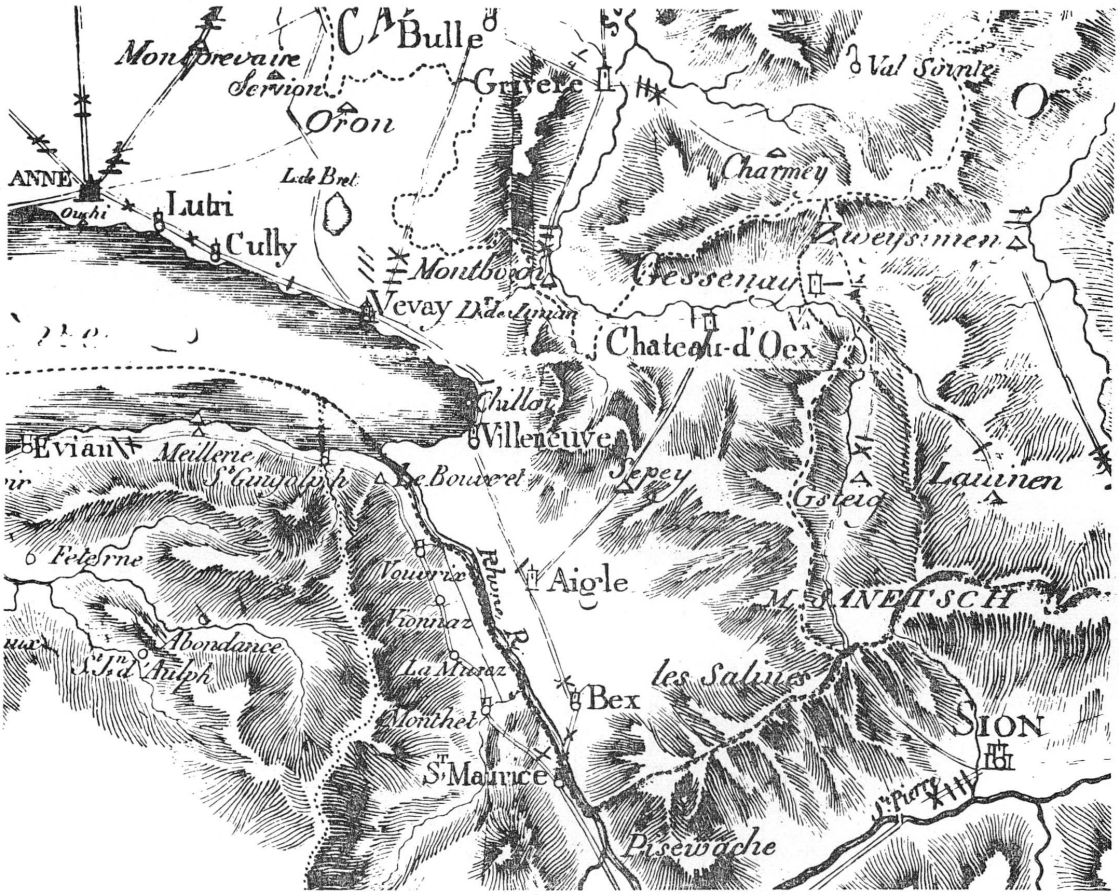

Fig. 60. — Principales routes de Suisse, 1810. 1:1

VII, 1. En haut, à gauche dans le cadre, un cartouche: *Carte des principales Routes//de//La Suisse//où l'on a marqué les Distances d'un//Endroit à l'autre.//*

[91] Blumer, 312.

Schweizer Karte//der//Haupt-Strassen//und der Entfernungen von einem Ort zum andern.// Aux Dépens de l'Editeur, et se trouve//à Berne//Chez la Société Typographique//1795.

Hors du cadre, au centre en haut: *Nord*, en bas: *Sud*, à gauche: *Ouest*, à droite: *Est*. En bas à gauche, dans le cadre: *Les signes des Milles et demie-Milles//comencent à se compter depuis Berne, come Centre comun.*

En bas à droite, dans le cadre, un cartouche: *Explication des Signes.//Erklärung der Zeichen.//Villes. Städte.//Bourgs. Fleken//Villages. Dörfer.//Maison. Haus.// Chateau. Schloss.//Monastère. Kloster.// Bain. Baad.//Le Mille de deux heures.// Meile von zwey Stunden.//Demie Mille. Halbe Meile.//Quart de Mille. Viertel Meile.// Il paroit souvent que les Distances sont//disproportionnées, mais on se rappel-//lera que les chemins se tirent par des//endroits difficiles et par des détours//infinis.* En bas, hors du cadre, à droite: *Publiée par I. G. Heinzmann.*

Le relief du sol n'est pas indiqué sur cette carte, gravée sur cuivre (47/62 cm.), dont l'auteur est inconnu. Elle est beaucoup plus exacte à l'W. qu'à l'O. (v. *Lac de Genève* et *Lac de Constance*). Les noms sont écrits en français: *Souabe, Grisons, Lac de Lucerne.*

VII, 2. Autre tirage semblable à VII, 1, mais avec le millésime *1803* [92].

VII, 3. Autre tirage, avec en haut, à gauche, dans le cadre, un cartouche: *Carte des principales Routes//de//La Suisse//où l'on a marqué les Distances d'un//Endroit à l'autre.* Le reste du titre a été effacé et le cartouche raccourci.

En bas à droite, hors du cadre: *Publiée par I. G. Heinzmann. Se vend chez F^s^ Monti, à Geneve.*

Cette carte a été publiée dans: *Itinéraire général de la Suisse. On y a joint les principales routes par lesquelles on y arrive des pays voisins, et une description sommaire des lieux remarquables; le tout dressé soigneusement d'après le nouvel état des routes, et réduit à une mesure uniforme, et accompagné d'une carte du pays. Par H.*[enry] *M.*[allet] *Ingénieur-géographe.* Genève, Luc Sestié (Fr. Monti), 1810.

Les adjonctions qui y figurent datent de 1810 et peuvent être attribuées à Mallet. Le relief du sol est indiqué par des hachures avec éclairage plongeant, avec larges dorsales sur les montagnes. Il s'étend sur les parties occidentale et méridionale de la Suisse, ainsi que le N. du Chablais, sauf sur les Alpes de la frontière S. du Valais.

Les frontières cantonales ont été délimitées par un trait pointillé et les noms des cantons de l'Acte de médiation ont été écrits en capitales italiques ainsi que: *Départem^t^ du Léman, Départem^t^ du Simplon* (créé en 1810). Certains mots ont été effacés et remplacés par des hachures: *Montagnes du Canton de Fribourg, Le Chablais.* Les parties limitrophes à l'W. ont été complétées (région de Besançon et Chablais). Enfin les distances entre les localités ont été corrigées ou complétées (Lausanne-Moudon, Lausanne-Yverdon).

[92] D'après Graf, p. 73.